GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E1
Code ISIN	FR0013383734
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,01 % de la valeur de votre investissement par an.	201,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383734/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383734/publication.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - E2
Code ISIN	FR0013383775
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,59 % de la valeur de votre investissement par an.	159,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383775/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383775/publication.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - M
Code ISIN	FR0013368248
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	3,93 % de la valeur de votre investissement par an.	393 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013368248/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013368248/publication.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - N
Code ISIN	FR0013383726
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,99 % de la valeur de votre investissement par an.	199,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383726/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383726/publication.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - O

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - O
Code ISIN	FR0013383767
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,82 % de la valeur de votre investissement par an.	82,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383767/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383767/publication.

GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES - R
Code ISIN	FR0013383742
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de chercher à valoriser le capital sur l'horizon de placement de recommandé au travers d'une allocation d'actif pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
Le produit est exposé au maximum 100% de son actif net aux actions et au maximum 100% aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	**3**	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 038,81 €	8 044,22 €
	Rendement annuel moyen	-19,61 %	-4,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 509,23 €	10 257,89 €
	Rendement annuel moyen	-4,91 %	0,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 249,59 €	13 308,02 €
	Rendement annuel moyen	2,50 %	5,88 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 152,16 €	13 724,99 €
	Rendement annuel moyen	11,52 %	6,54 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre X et Y.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre X et Y.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	777,38 €	639,61 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	7,93 %	5,05 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,49 % de la valeur de votre investissement par an.	149,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383742/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013383742/publication.

GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - E1
Code ISIN	FR0013397882
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de protéger 85% de la plus haute Valeur Liquidative du portefeuille (soit la valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment), hors frais d'entrée, et de permettre à l'investisseur de participer partiellement à la performance potentielle d'une poche d'actifs dynamiques exposée aux marché Actions, Taux et Crédit..

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé aux actions et aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit prévoyant une protection contre les aléas de marché, votre investissement est protégé à hauteur de 85 %.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 644 €	8 644 €
	Rendement annuel moyen	-13,56 %	-2,87 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 341,83 €	9 214,36 €
	Rendement annuel moyen	-6,58 %	-1,62 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 588,88 €	9 560,43 €
	Rendement annuel moyen	-4,11 %	-0,90 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 911,88 €	9 788,63 €
	Rendement annuel moyen	-0,88 %	-0,43 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	526,62 €	209,49 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,32 %	2,13 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	0 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,31 % de la valeur de votre investissement par an.	131 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397882/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397882/publication.

GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION PROTECT 85 - N
Code ISIN	FR0013397874
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type discrétionnaire, de protéger 85% de la plus haute Valeur Liquidative du portefeuille (soit la valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment), hors frais d'entrée, et de permettre à l'investisseur de participer partiellement à la performance potentielle d'une poche d'actifs dynamiques exposée aux marché Actions, Taux et Crédit..

Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.

Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.

La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.

Le produit est exposé aux actions et aux produits de taux jusqu'à 100% de son actif net.

Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.

L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.

Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit prévoyant une protection contre les aléas de marché, votre investissement est protégé à hauteur de 85 %.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 644 €	8 644 €
	Rendement annuel moyen	-13,56 %	-2,87 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 341,83 €	9 214,36 €
	Rendement annuel moyen	-6,58 %	-1,62 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 588,88 €	9 560,43 €
	Rendement annuel moyen	-4,11 %	-0,90 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 911,88 €	9 788,63 €
	Rendement annuel moyen	-0,88 %	-0,43 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période de 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	5 ans
Coûts totaux	526,62 €	209,49 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,32 %	2,13 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,32 % de la valeur de votre investissement par an.	131,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397874/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013397874/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E
Code ISIN	FR0014009CI4
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 817,24 €	7 582,69 €
	Rendement annuel moyen	-31,83 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 202,9 €	8 085,5 €
	Rendement annuel moyen	-17,97 %	-6,84 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 910,11 €	10 478,81 €
	Rendement annuel moyen	-0,90 %	1,57 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 020,98 €	11 675,05 €
	Rendement annuel moyen	10,21 %	5,30 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	426,97 €	238,66 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,31 %	2,38 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,31 % de la valeur de votre investissement par an.	130,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CI4/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CI4/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E1
Code ISIN	FR00140056X5
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 816,31 €	7 582,09 €
	Rendement annuel moyen	-31,84 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 183,67 €	8 064,97 €
	Rendement annuel moyen	-18,16 %	-6,92 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 886,74 €	10 405,12 €
	Rendement annuel moyen	-1,13 %	1,33 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 994,95 €	11 593,18 €
	Rendement annuel moyen	9,95 %	5,05 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	448,8 €	261,75 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,53 %	2,60 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,53 % de la valeur de votre investissement par an.	153 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056X5/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056X5/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E2
Code ISIN	FR00140056Y3
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 819,21 €	7 583,93 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 243,48 €	8 128,85 €
	Rendement annuel moyen	-17,57 %	-6,67 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 959,46 €	10 635,48 €
	Rendement annuel moyen	-0,41 %	2,07 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 075,91 €	11 849,11 €
	Rendement annuel moyen	10,76 %	5,82 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	380,9 €	189,21 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,83 %	1,90 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,83 % de la valeur de votre investissement par an.	83 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056Y3/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056Y3/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E3

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - E3
Code ISIN	FR0014009CJ2
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 821,11 €	7 585,12 €
	Rendement annuel moyen	-31,79 %	-8,80 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 282,44 €	8 170,48 €
	Rendement annuel moyen	-17,18 %	-6,51 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 006,83 €	10 787,31 €
	Rendement annuel moyen	0,07 %	2,56 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 128,66 €	12 017,79 €
	Rendement annuel moyen	11,29 %	6,32 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	336,67 €	140,81 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,38 %	1,44 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,37 % de la valeur de votre investissement par an.	37,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CJ2/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CJ2/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F
Code ISIN	FR0012395606
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 818,68 €	7 583,6 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 232,62 €	8 117,26 €
	Rendement annuel moyen	-17,67 %	-6,72 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 946,47 €	10 594,11 €
	Rendement annuel moyen	-0,54 %	1,94 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 061,46 €	11 803,14 €
	Rendement annuel moyen	10,61 %	5,68 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	393,02 €	202,32 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,96 %	2,03 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,96 % de la valeur de votre investissement par an.	95,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012395606/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012395606/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - F2
Code ISIN	FR0014005336
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 823,67 €	7 585,67 €
	Rendement annuel moyen	-31,76 %	-8,80 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 174,71 €	8 062,77 €
	Rendement annuel moyen	-18,25 %	-6,93 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 986,05 €	10 720,55 €
	Rendement annuel moyen	-0,14 %	2,35 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 105,52 €	11 943,62 €
	Rendement annuel moyen	11,06 %	6,10 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	356,07 €	162,15 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,58 %	1,64 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,57 % de la valeur de votre investissement par an.	57,4 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005336/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005336/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - M
Code ISIN	FR0013321205
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 819,36 €	7 584,02 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 246,47 €	8 132,04 €
	Rendement annuel moyen	-17,54 %	-6,66 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 963,09 €	10 647,09 €
	Rendement annuel moyen	-0,37 %	2,11 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 079,96 €	11 862 €
	Rendement annuel moyen	10,80 %	5,86 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	377,5 €	185,52 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,80 %	1,86 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,80 % de la valeur de votre investissement par an.	79,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321205/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321205/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - N
Code ISIN	FR0010013953
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 842,24 €	7 607,69 €
	Rendement annuel moyen	-31,58 %	-8,71 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 227,9 €	8 110,5 €
	Rendement annuel moyen	-17,72 %	-6,74 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 935,11 €	10 503,81 €
	Rendement annuel moyen	-0,65 %	1,65 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 045,98 €	11 700,05 €
	Rendement annuel moyen	10,46 %	5,37 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	402,3 €	230,69 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,06 %	2,29 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,31 % de la valeur de votre investissement par an.	130,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013953/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013953/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE - R
Code ISIN	FR0013321197
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 8.
Le produit est exposé au minimum à 75% de son actif net aux produits de taux et au maximum à 25% de son actif net aux actions.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 819,23 €	7 583,94 €
	Rendement annuel moyen	-31,81 %	-8,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 243,91 €	8 129,31 €
	Rendement annuel moyen	-17,56 %	-6,67 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 959,98 €	10 637,14 €
	Rendement annuel moyen	-0,40 %	2,08 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 076,49 €	11 850,95 €
	Rendement annuel moyen	10,76 %	5,82 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2016.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2020.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	380,41 €	188,68 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,83 %	1,89 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,83 % de la valeur de votre investissement par an.	82,5 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321197/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321197/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E
Code ISIN	FR0014009CG8
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 822,81 €	1 977 €
	Rendement annuel moyen	-81,77 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 590,53 €	8 529,55 €
	Rendement annuel moyen	-14,09 %	-3,13 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 518,37 €	13 791,93 €
	Rendement annuel moyen	5,18 %	6,64 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 430,56 €	16 661,66 €
	Rendement annuel moyen	34,31 %	10,75 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	485,37 €	331,39 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,91 %	2,70 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,89 % de la valeur de votre investissement par an.	189 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CG8/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CG8/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E1
Code ISIN	FR00140056T3
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 822,12 €	1 976,69 €
	Rendement annuel moyen	-81,78 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 533,17 €	8 468,26 €
	Rendement annuel moyen	-14,67 %	-3,27 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 448,27 €	13 344,5 €
	Rendement annuel moyen	4,48 %	5,94 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 342,46 €	16 121,21 €
	Rendement annuel moyen	33,42 %	10,02 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	547,45 €	415,3 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,55 %	3,36 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,53 % de la valeur de votre investissement par an.	253 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056T3/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056T3/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E2
Code ISIN	FR00140056U1
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,2 €	1 977,17 €
	Rendement annuel moyen	-81,77 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 622,79 €	8 564,04 €
	Rendement annuel moyen	-13,77 %	-3,05 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 557,8 €	14 048,72 €
	Rendement annuel moyen	5,58 %	7,04 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 480,12 €	16 971,85 €
	Rendement annuel moyen	34,80 %	11,16 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	450,45 €	282,67 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,55 %	2,32 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,53 % de la valeur de votre investissement par an.	153 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056U1/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140056U1/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E3

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - E3
Code ISIN	FR0014009CH6
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,47 €	1 977,29 €
	Rendement annuel moyen	-81,77 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 645,2 €	8 587,99 €
	Rendement annuel moyen	-13,55 %	-3,00 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 585,18 €	14 229,24 €
	Rendement annuel moyen	5,85 %	7,31 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 514,54 €	17 189,92 €
	Rendement annuel moyen	35,15 %	11,44 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	426,2 €	248,19 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,30 %	2,06 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,28 % de la valeur de votre investissement par an.	128 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Le taux actuel variera en fonction de la performance de votre investissement.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CH6/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009CH6/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F
Code ISIN	FR0012386654
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 820,77 €	1 975,48 €
	Rendement annuel moyen	-81,79 %	-27,70 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 651,74 €	8 595,62 €
	Rendement annuel moyen	-13,48 %	-2,98 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 594,07 €	14 174,94 €
	Rendement annuel moyen	5,94 %	7,23 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 524,62 €	17 085,82 €
	Rendement annuel moyen	35,25 %	11,31 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	418,63 €	235,97 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,22 %	1,97 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,20 % de la valeur de votre investissement par an.	120,2 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012386654/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0012386654/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - F2
Code ISIN	FR0014005344
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 821,76 €	1 975,9 €
	Rendement annuel moyen	-81,78 %	-27,70 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 734,24 €	8 683,87 €
	Rendement annuel moyen	-12,66 %	-2,78 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 694,53 €	14 850,39 €
	Rendement annuel moyen	6,95 %	8,23 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 651,33 €	17 899,99 €
	Rendement annuel moyen	36,51 %	12,35 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	329,97 €	105,69 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,31 %	1,00 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,29 % de la valeur de votre investissement par an.	28,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005344/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005344/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - M
Code ISIN	FR0013321254
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,61 €	1 977,35 €
	Rendement annuel moyen	-81,76 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 657,03 €	8 600,64 €
	Rendement annuel moyen	-13,43 %	-2,97 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 599,64 €	14 325,28 €
	Rendement annuel moyen	6,00 %	7,45 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 532,71 €	17 305,95 €
	Rendement annuel moyen	35,33 %	11,59 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	413,39 €	229,76 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,17 %	1,92 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,15 % de la valeur de votre investissement par an.	114,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321254/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321254/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - N
Code ISIN	FR0010013912
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 847,8 €	2 001,99 €
	Rendement annuel moyen	-81,52 %	-27,51 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 614,36 €	8 553,3 €
	Rendement annuel moyen	-13,86 %	-3,08 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 541,94 €	13 807,72 €
	Rendement annuel moyen	5,42 %	6,67 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 453,77 €	16 675,54 €
	Rendement annuel moyen	34,54 %	10,77 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	462,11 €	328,84 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,67 %	2,66 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,75 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	275 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,90 % de la valeur de votre investissement par an.	190,3 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013912/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0010013912/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME - R
Code ISIN	FR0013321247
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS, classé actions internationales.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 0 et 3.
Le produit est exposé au minimum à 60% de son actif net aux actions et au maximum à 40% de son actif net aux produits de taux.
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	1 823,5 €	1 977,3 €
	Rendement annuel moyen	-81,76 %	-27,69 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 647,89 €	8 590,87 €
	Rendement annuel moyen	-13,52 %	-2,99 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 588,47 €	14 251,02 €
	Rendement annuel moyen	5,88 %	7,34 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	13 518,67 €	17 216,24 €
	Rendement annuel moyen	35,19 %	11,48 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 5 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2013 et 2018.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 5 ans
Coûts totaux	423,29 €	244,01 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,27 %	2,02 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,25 % de la valeur de votre investissement par an.	125 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	2,1 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 5 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321247/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013321247/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E
Code ISIN	FR0014009F14
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 695,18 €	4 965,8 €
	Rendement annuel moyen	-63,05 %	-20,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 445,77 €	8 293,05 €
	Rendement annuel moyen	-15,54 %	-6,05 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 250,91 €	11 301,4 €
	Rendement annuel moyen	2,51 %	4,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 829,46 €	13 167,12 €
	Rendement annuel moyen	18,29 %	9,60 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	464,12 €	293,65 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,69 %	2,84 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,69 % de la valeur de votre investissement par an.	168,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F14/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F14/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E1

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E1
Code ISIN	FR0014005831
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 608,56 €	4 874,25 €
	Rendement annuel moyen	-63,91 %	-21,30 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 366,99 €	8 188,51 €
	Rendement annuel moyen	-16,33 %	-6,44 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 114,77 €	11 074,28 €
	Rendement annuel moyen	1,15 %	3,46 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 684,71 €	12 857,45 €
	Rendement annuel moyen	16,85 %	8,74 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	596,96 €	364 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	6,05 %	3,56 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	2,05 % de la valeur de votre investissement par an.	204,87 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005831/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005831/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E2
Code ISIN	FR0014005849
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 610,32 €	4 875,61 €
	Rendement annuel moyen	-63,90 %	-21,29 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 434,31 €	8 259,7 €
	Rendement annuel moyen	-15,66 %	-6,17 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 195,73 €	11 340,38 €
	Rendement annuel moyen	1,96 %	4,28 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 778,01 €	13 165,46 €
	Rendement annuel moyen	17,78 %	9,60 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	524,96 €	281,96 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	5,30 %	2,80 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	400 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,30 % de la valeur de votre investissement par an.	129,87 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005849/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014005849/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E3

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - E3
Code ISIN	FR0014009F22
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Particulier

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 696,33 €	4 966,55 €
	Rendement annuel moyen	-63,04 %	-20,81 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 488,86 €	8 338,93 €
	Rendement annuel moyen	-15,11 %	-5,88 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 303,74 €	11 476,17 €
	Rendement annuel moyen	3,04 %	4,70 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 890,45 €	13 370,22 €
	Rendement annuel moyen	18,90 %	10,17 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	416,56 €	238,92 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	4,20 %	2,34 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	300 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,20 % de la valeur de votre investissement par an.	119,87 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F22/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0014009F22/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F
Code ISIN	FR00140086O1
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 800,96 €	5 070,14 €
	Rendement annuel moyen	-61,99 %	-20,26 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 583,69 €	8 434,56 €
	Rendement annuel moyen	-14,16 %	-5,52 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 417,29 €	11 611,92 €
	Rendement annuel moyen	4,17 %	5,11 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 002,85 €	13 448,28 €
	Rendement annuel moyen	20,03 %	10,38 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	308 €	195,64 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,10 %	1,87 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,10 % de la valeur de votre investissement par an.	109,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140086O1/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140086O1/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F2

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - F2
Code ISIN	FR00140066R6
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Distribution

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 798,23 €	5 067,8 €
	Rendement annuel moyen	-62,02 %	-20,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 660,91 €	8 515,66 €
	Rendement annuel moyen	-13,39 %	-5,22 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 492,08 €	11 872,26 €
	Rendement annuel moyen	4,92 %	5,89 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 092,43 €	13 814,33 €
	Rendement annuel moyen	20,92 %	11,37 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	237,44 €	112,03 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	2,38 %	1,12 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,38 % de la valeur de votre investissement par an.	37,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140066R6/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR00140066R6/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - G

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - G
Code ISIN	FR0013326485
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation et/ou distributiion et/ou report.

SOUSCRIPTEURS : Dédié au Groupe GROUPAMA

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 797,72 €	5 067,47 €
	Rendement annuel moyen	-62,02 %	-20,27 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 641,57 €	8 495,06 €
	Rendement annuel moyen	-13,58 %	-5,29 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 468,37 €	11 792,31 €
	Rendement annuel moyen	4,68 %	5,65 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 065,06 €	13 721,41 €
	Rendement annuel moyen	20,65 %	11,12 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	259 €	137,84 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	2,60 %	1,35 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,60 % de la valeur de votre investissement par an.	59,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013326485/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013326485/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - M

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - M
Code ISIN	FR0013327061
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Institutionnels

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 796,91 €	5 066,93 €
	Rendement annuel moyen	-62,03 %	-20,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 610,9 €	8 462,39 €
	Rendement annuel moyen	-13,89 %	-5,41 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 430,76 €	11 666,2 €
	Rendement annuel moyen	4,31 %	5,27 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 021,64 €	13 574,86 €
	Rendement annuel moyen	20,22 %	10,72 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	293,2 €	178,31 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	2,95 %	1,72 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	0,95 % de la valeur de votre investissement par an.	94,8 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327061/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327061/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - N

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - N
Code ISIN	FR0000029902
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Tous souscripteurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 795,18 €	5 065,8 €
	Rendement annuel moyen	-62,05 %	-20,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 545,77 €	8 393,05 €
	Rendement annuel moyen	-14,54 %	-5,67 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 350,91 €	11 401,4 €
	Rendement annuel moyen	3,51 %	4,47 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	11 929,46 €	13 267,12 €
	Rendement annuel moyen	19,29 %	9,88 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	365,82 €	262,31 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,69 %	2,48 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,69 % de la valeur de votre investissement par an.	168,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000029902/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0000029902/publication.

GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - R

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Libellé du produit	GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS - R
Code ISIN	FR0013327731
Devise	EUR (€)

Autorité compétente	AMF (Autorité des Marchés Financiers)
Date de production du document	30 déc. 2022

Concepteur du KID PRIIPS	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Adresse du concepteur	25 Rue de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris
Site internet	https://www.groupama-am.com/fr/
Contact	Appeler le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

OBJECTIF

L'objectif de gestion du produit est, par le biais d'une gestion active de type profilé, de chercher à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite, 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).
Le produit est un compartiment de droit français de type UCITS.
Le produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.
Le portefeuille du produit est composé principalement d'actions et d'instruments de taux, de toutes zones géographiques.
La fourchette de sensibilité du produit se situe entre 2 et 8.
Le produit est exposé entre 20% et 80% de son actif net aux actions et entre 20% et 80% de son actif net aux produits de taux .
Il peut détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou de droit étranger jusqu'à 100% de son actif net.
L'utilisation des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition est autorisée jusqu'à 100% de l'actif net.
Politique de revenus : Capitalisation

SOUSCRIPTEURS : Distributeurs

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Pour un investissement de 10 000 € :

		1 an	Supérieure à 3 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	3 796,67 €	5 066,78 €
	Rendement annuel moyen	-62,03 %	-20,28 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 602,02 €	8 452,94 €
	Rendement annuel moyen	-13,98 %	-5,45 %
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 419,88 €	11 629,87 €
	Rendement annuel moyen	4,20 %	5,16 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12 009,07 €	13 532,64 €
	Rendement annuel moyen	20,09 %	10,61 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur une période supérieure à 3 ans en fonction de différents scenarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision. Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, et incluent également les frais maximums que votre distributeur pourrait vous réclamer. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également affecter le montant que vous récupérez.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit / d'un indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré est produit pour un investissement entre 2015 et 2018.

QUE SE PASSE T'IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégés chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Ces tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et potentiellement de différentes périodes d'investissement possibles.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payiez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez le montant indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Pour un investissement de 10 000 € :

	1 an	Supérieure à 3 ans
Coûts totaux	303,1 €	189,92 €
Réduction annuelle du rendement (RIY)	3,05 %	1,82 %

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

			Si vous sortez après 1 an	
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	200 €	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.
	Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Autres coûts récurrents	1,05 % de la valeur de votre investissement par an.	104,9 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la volumétrie des transactions effectuées dans le produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €	L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

La période de détention recommandée pour ce fonds est définie en fonction de la (les) classe(s) d'actifs sur le(s)quelle(s) il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus s'il y a lieu. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée sans pénalités.

Période de détention recommandée	Supérieure à 3 ans

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :
- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama asset management, Direction du développement - Réclamation Client, 25 rue de la ville l'Evêque, 75008.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier document d'informations clés et le rapport annuel à jour sont disponibles sur le site internet https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327731/publication. Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse mail serviceclient@groupama-am.fr.
Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scenarii de performance mensuels sont disponibles sur le site https://produits.groupama-am.com/fre/FR0013327731/publication.

OPCVM
Relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE

PROSPECTUS

Les actions ou parts de l'OPCVM mentionné ci-dessous (« l'OPCVM ») n'ont pas été enregistrées conformément à l'US Securities Act de 1933 et ne peuvent pas être offertes ou vendues directement ou indirectement dans les États-Unis d'Amérique (incluant ses territoires et propriétés), aux personnes américaines, telles que définies dans le Règlement S (« US persons »).

(The shares or units of the fund mentioned herein ("the Fund") have not been registered under the US Securities Act of 1933 and may not be offered or sold directly or indirectly in the United States of America (including its territories and possessions), to US persons, as defined in Regulation S ("US persons")).

1 Caractéristiques générales 1
2 Acteurs 7
3 Modalités de fonctionnement et de gestion 8
3.1 Caractéristiques générales de l'OPCVM 8
3.2 Dispositions particulières des compartiments 10
4 Informations d'ordre commercial 126
5 Règles d'investissement 126
6 Risque global 126
7 Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs 127
7.1 Méthodes de valorisation 127
7.2 Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe 128
7.3 Méthode de comptabilisation des frais 128
8 Rémunération 129

1 CARACTERISTIQUES GENERALES

Dénomination :
GROUPAMA SELECTION
25 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris - France.

Forme juridique et Etat membre dans lequel l'OPCVM a été constitué :
Société d'investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français.

SICAV à compartiments :
Compartiment 1 : GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES
Compartiment 2 : GROUPAMA SELECTION PROTECT 85

Compartiment 3 : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE
Compartiment 4 : GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME
Compartiment 5 : GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTION

Dates de création :
Compartiment Groupama Sélection Multistratégies : 13 décembre 2018
Compartiment Groupama Sélection Protect 85 : 11 juin 2019
Compartiment Groupama Sélection ISR Prudence : 28 juillet 2022
Compartiment Groupama Sélection ISR Dynamisme : 28 juillet 2022
Compartiment Groupama Sélection ISR Convictions : 20 septembre 2022

Durée d'existence prévue :
Cet OPCVM a été initialement créé pour une durée de 99 ans.

Synthèse de l'offre de gestion :

Compartiment Groupama Sélection Multistratégies :

Catégorie d'actions	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de 1ère souscription	Décimalisation	Valeur liquidative d'origine
Actions N	FR0013383726	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	1 000ème d'action	1.000ème	100 euros
Actions E1	FR0013383734	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de Retraite d'entreprises	0,01 euro	10 000ème	100 euros
Actions E2	FR0013383775	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de Retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur	0,01 euro	10 000ème	100 euros
Actions M	FR0013368248	Capitalisation	Euro	Réservées aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales	1 000ème d'action	1.000ème	1 000 euros
Actions G	FR0013383759	Capitalisation et/ou distribution et/ou report	Euro	Réservées aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles	300 000€	1.000ème	1 000 euros
Actions O	FR0013383767	Capitalisation	Euro	Réservées aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale	1 000ème d'action	1.000ème	1 000 euros
Actions R	FR0013383742	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de	1 000ème d'action	1 000ème	1 000 euros

				portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients			

Compartiment Groupama Sélection Protect 85 :

Catégorie d'actions	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de 1ère souscription	Décimalisation	Valeur liquidative d'origine
Actions N	FR0013397874	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	1 000ème d'action	1.000ème	100 euros
Actions E1	FR0013397882	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de Retraite d'entreprises	0,01 euro	10 000ème	100 euros

Compartiment Groupama Sélection ISR Prudence :

Catégorie d'actions	Code ISIN	Souscripteurs concernés	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Montant minimum de 1ère souscription	Décimalisation	Valeur Liquidative d'origine
Actions E	FR0014009CI4	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-millièmes d'actions	100 €
Actions E1	FR00140056X5	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-millièmes d'actions	100 €
Actions E2	FR00140056Y3	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-Millièmes d'actions	100 €
Actions E3	FR0014009CJ2	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres.	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-Millièmes d'actions	100 €
Actions F	FR0012395606	Réservée aux OPCVM et FIA nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales (hors gammes Epargne & Retraite)	Distribution et/ou Report	Euro	150 000 euros	Dix-millièmes d'actions	100 €
Actions F2	FR0014005336	Réservée aux FCPE nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant aux gammes Epargne & Retraite	Distribution et/ou Report	Euro	150 000 euros	Dix-millièmes d'actions	100 €
Actions M	FR0013321205	Réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset	Capitalisation	Euro	1.000ème d'actions	Millièmes d'actions	1 000 €

		Management ou ses filiales					
Actions N	FR0010013953	Ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support de contrat d'assurance-vie en unités de compte	Capitalisation	Euro	Une action	Dix-millièmes d'actions	100 €
Actions R	FR0013321197	Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients	Capitalisation	Euro	1.000ème d'actions	Millièmes d'actions	100 €

Compartiment Groupama Sélection ISR Dynamisme

Catégorie d'actions	Code ISIN	Souscripteurs concernés	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Montant minimum de 1ère souscription	Décimalisation	Valeur Liquidative d'origine
Actions E	FR0014009CG8	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-millièmes d'action	100 €
Actions E1	FR00140056T3	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-millièmes d'action	100 €
Actions E2	FR00140056U1	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-Millièmes d'action	100 €
Actions E3	FR0014009CH6	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres	Capitalisation	Euro	0,01 euro	Dix-Millièmes d'action	100 €
Actions F	FR0012386654	Réservée aux OPCVM et FIA nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales (hors gammes Epargne & Retraite)	Distribution et/ou Report	Euro	150 000 euros	Dix-Millièmes d'action	100 €
Actions F2	FR0014005344	Réservée aux FCPE nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant aux gammes Epargne & Retraite	Distribution et/ou Report	Euro	150 000 euros	Dix-Millièmes d'action	100 €

Actions M	FR0013321254	Réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales	Capitalisation	Euro	1.000ème d'actions	Millièmes d'action	1 000 €
Actions N	FR0010013912	Ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support de contrat d'assurance-vie en unités de compte	Capitalisation	Euro	1 action	Dix-Millièmes d'action	100 €
Actions R	FR0013321247	Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients	Capitalisation	Euro	1.000ème d'actions	Millièmes d'action	100 €

Compartiment Groupama Sélection ISR Convictions

Catégories d'actions	Code ISIN	Affectation des résultats	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription	Valeur Liquidative d'origine
N	FR0000029902	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	10.000ème d'actions	152,45 euros
M	FR0013327061	Capitalisation	Euro	Réservées aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales	1 000ème d'actions	100 euros
G	FR0013326485	Capitalisation et/ou distribution et/ou report	Euro	Réservées aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles	300 000 euros	10 000 euros
R	FR0013327731	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients	1 000ème d'actions	500 euros
F2	FR00140066R6	Distribution et/ou report	Euro	Réservée aux FCPE nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant aux gammes Epargne & Retraite.	10.000ème d'actions	100 euros
E	FR0014009F14	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise	10 000ème d'actions	100 euros

E1	FR0014005831	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs français d'épargne et de retraite d'entreprises.	10 000ème d'actions	100 euros
E2	FR0014005849	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur.	10 000ème d'actions	100 euros
E3	FR0014009F22	Capitalisation	Euro	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres	10 000ème d'actions	100 euros
F	FR 00140086O1	Distribution et/ou report	Euro	Réservée aux OPCVM et FIA nourriciers du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS de la SICAV GROUPAMA SELECTION	10 000ème d'actions	100 euros

Indication du lieu où l'on peut se procurer les statuts de la SICAV, s'ils ne sont pas annexés, le dernier rapport annuel et le dernier état périodique :

Les derniers documents annuels ainsi que la composition des actifs sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris - France.

Les documents sont également disponibles sur le site internet www.groupama-com.

Point de contact :

- Pour les personnes morales : Direction du Développement de Groupama Asset Management (Secrétariat commercial : 01 44 56 76 76).

- Pour les personnes physiques : votre commercialisateur (les réseaux de distribution de Groupama Assurances Mutuelles ; les distributeurs externes agréés par Groupama Asset Management, et Groupama Epargne Salariale pour les souscripteurs bénéficiant d'un dispositif d'épargne salariale).

Toute information supplémentaire peut être obtenue si nécessaire auprès de la Direction du Développement de Groupama Asset Management (Secrétariat commercial : 01 44 56 76 76).

2 ACTEURS

Délégataires

- Délégataire financier, administratif pour la totalité des actifs gérés : Groupama Asset Management, 25, rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris - France, Société de Gestion de Portefeuille agréée par la Commission des opérations de bourse (devenue Autorité des marchés financiers) sous le numéro GP 93-02 le 5 janvier 1993.

- Délégataire comptable : CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge établissement de crédit agréé par le CECEI (devenu l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) le 1er avril 2005.

Politique de gestion des conflits d'intérêts

Afin d'identifier, prévenir, gérer et suivre les conflits d'intérêts susceptibles de découler des délégations, la Société de Gestion a mis en place une politique de gestion des conflits d'intérêts disponible auprès de votre interlocuteur habituel ou sur le site internet de la Société de Gestion www.groupama-am.com.

Dépositaire - Conservateur

CACEIS Bank 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge - France, établissement de crédit agréé par le CECEI (devenu l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) le 1er avril 2005.

Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la Réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidités des OPC.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

La description des fonctions de garde déléguées, la liste des délégataires et sous délégataires de CACEIS Bank et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : www.caceis.com.

Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

Centralisateur des souscriptions/rachats

- **Groupama Asset Management**, pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur.

Après collecte de ces ordres, Groupama Asset Management les communiquera à CACEIS Bank en sa qualité d'affilié d'Euroclear France.

- Et par délégation de la société de gestion, **CACEIS Bank**, pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur, au nominatif administré.

- **Groupama Epargne Salariale** au titre de sa clientèle.

Etablissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats, et en charge du respect de l'heure limite de centralisation indiquée dans le prospectus, par délégation de la société de gestion

- CACEIS Bank, pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

- **GROUPAMA EPARGNE SALARIALE**, au titre de sa clientèle.

Tenue du passif

- CACEIS Bank est chargé de la tenue du passif de l'OPC, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des actions de l'OPC qui traitera ces ordres en relation avec Euroclear France, auprès de laquelle l'OPC est admis, ainsi que la tenue du compte émission des actions de l'OPC pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

- Groupama Epargne Salariale est chargé de la tenue du passif de l'OPC, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat pour les investisseurs souscrivant via des dispositifs d'Epargne Retraite d'Entreprise.

Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire : Deloitte & Associés – 6 Place de la Pyramide – 92909 PARIS LA DEFENSE.

Commercialisateurs

- Les réseaux de distribution de Groupama Assurances Mutuelles 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris - France ; les distributeurs externes agréés par Groupama Asset Management.
- Groupama Epargne Salariale – 4 boulevard Pesaro - 92000 Nanterre

Organes d'administration et de direction de la SICAV

Les informations concernant la composition du conseil d'administration, ainsi que les activités exercées par les membres de l'organe d'administration, lorsqu'elles sont significatives, par rapport à celles exercées par la SICAV, figurent dans le rapport annuel.

3 MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION

3.1 Caractéristiques générales de l'OPCVM

Caractéristiques des actions :

Nature du droit attaché à la catégorie d'actions :

Les droits des propriétaires sont exprimés en actions ; chaque action correspondant à une même fraction d'actif de la SICAV. Chaque porteur d'actions dispose d'un droit de propriété sur les actifs de la SICAV proportionnel au nombre d'actions possédées.

Inscription à un registre, ou précision des modalités de tenue du passif :

La tenue du passif est assurée par le dépositaire, CACEIS Bank ou par le teneur de comptes Groupama Epargne Salariale pour les porteurs souscrivant dans le cadre de leurs dispositifs d'épargne salariale.

Il est précisé que l'administration des actions est effectuée en Euroclear France.

Droit de vote :

Les droits de vote donnent le droit de voter aux assemblées générales ordinaires et aux assemblées générales extraordinaires. Les statuts précisent les modalités d'exercice.

Forme des actions :

Les actions sont au nominatif et/ou au porteur.

Date de clôture :

Dernier jour de bourse de Paris du mois de septembre.

Premier exercice social clos le dernier jour de bourse du mois de mars 2019.

Régime fiscal :

La SICAV n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans l'OPCVM.

Le régime fiscal des plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur investit ses fonds. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie d'actions à l'autre ou d'un compartiment à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

3.2 Dispositions particulières des compartiments

COMPARTIMENT GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES

Code ISIN des catégories d'actions :
Actions N : FR0013383726
Actions E1 : FR001338734
Actions E2 : FR0013383775
Actions M : FR0013368248
Actions G : FR0013383759
Actions O : FR0013383767
Actions R : FR0013383742

Investissement en OPC : Jusqu'à 100% de l'actif net

Objectif de gestion du compartiment :
L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher, par le biais d'une gestion active, à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux comprise également entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Indicateur de référence du compartiment :
Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Stratégie d'investissement du compartiment :
Description des stratégies utilisées

- Stratégie globale du compartiment :

  Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.

  L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net, avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

  Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques.

  Le compartiment n'a pas d'objectif de durabilité, mais reste exposé à des risques de durabilité. Ces risques de durabilité sont intégrés dans les prises de décisions en matière d'investissement et le suivi des risques.

Conformément aux politiques de Groupama Asset Management, disponibles sur le site internet de la Société (www.groupama-am.com), l'univers d'investissement exclura les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon ainsi que les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munition et mines anti-personnel). D'autre part, Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques, Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (liste des « Grands Risques ESG »). Tout investissement effectué sur une valeur appartenant à cette liste devra être documenté par le gérant.

Les investissements sous-jacents du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposée jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

- Univers d'investissement

  Le compartiment pourra être investi au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaire, ou proposant une stratégie de gestion diversifiée, notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi au travers des OPC détenus sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents
  En pratique le compartiment pourra être exposé, de 0 à 100 % de son actif en OPC : OPC de droit français ou européen n'investissant pas plus de 10 % dans d'autres OPCVM ou FIA en produits monétaires ou dérivés.

- Sélection des OPC :

  Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :

  - une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

  - une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.

  A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

- Exposition aux devises :

  Le gérant se réserve la possibilité d'exposer, via les OPC détenus, jusqu'à 100 % le portefeuille du compartiment à un risque de change dans un souci d'optimisation de la performance du compartiment. Cependant, ce risque pourra être couvert par l'utilisation d'instruments financiers à terme.

Actifs, hors dérivés intégrés

Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

Les OPC utilisés pourront être les suivants :

Jusqu'à 100% de l'actif net du compartiment en OPCVM de droit français ou européen pouvant leur être assimilés, n'investissant pas plus de 10% dans d'autres OPCVM.

Jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment en cumul en FIA ou fonds d'investissements de droit étranger répondant aux 4 critères d'éligibilité suivants :

- ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance de l'OPC ou du fonds d'investissement étranger est suffisamment garantie,
- le niveau de protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM,
- leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés,
- ils ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement. Cette limite figure dans leur règlement ou leurs statuts.

Les OPC pourront être ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management.

Les OPC externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

Des trackers (supports indiciels cotés) pourront être utilisés.

Le gérant pourra intervenir sur les instruments dérivés décrits dans le tableau suivant :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir		Nature des marchés d'intervention			Nature des interventions			
Actions	x	Réglementés	Organisés	De gré à gré	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre nature
Taux	x							
Change	x							
Crédit	X							
Nature des instruments utilisés								
Futures								
- Actions		x	x		x	x	X	
- Taux		x	x		x	x	X	
- Devises		x	x		x	x	X	
Options								
- Actions		x	x	x	x	x	X	
- Taux		x	x	x	x	x	X	
- Change		x	x	x	x	x	X	
Swaps								
- Actions								
- Taux								
- Inflation								
- Change								
- Total Return Swap								
Change à terme								
- Change à terme		x	x	x	x	x		
Dérivés de crédit								
- Credit default swaps mono et multi entité(s) de référence				x	x	x	X	
- Credit Link Notes (CLN)								
- Indices		X	X	X	X	X		
- Options sur indices								
- Structuration sur multi-émetteurs (Tranches CDO, tranches d'ITRAXX, FTD, NTD…)								
Autres								
- Equity								
Warrants								
- Actions								
- Taux								
- Change								
- Crédit								
EMTN								
- EMTN								
Bons de souscription								
- Actions								
- Taux								

- Critères de sélection des contreparties

  Les contreparties sur instruments de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré et techniques de gestion efficace de portefeuille) sont sélectionnées au sein d'une procédure spécifique en vigueur au

sein de la société de gestion ; les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

- Les dépôts :

  Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 100% de l'actif net du compartiment.

- Emprunts d'espèces :

  De manière exceptionnelle et temporaire, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net du compartiment auprès du dépositaire CACEIS Bank.

- Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

  Le compartiment n'a pas vocation à effectuer des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Le compartiment respecte les règles de placements des garanties financières applicables aux OPCVM et n'applique pas de critères spécifiques au-delà de ces règles.

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment pourra recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations corporate et/ou des titres d'état) ou des espèces. Les garanties financières reçues et leur diversification seront conformes aux contraintes du compartiment.

Seul le collatéral espèces reçu sera réutilisé : il est réinvesti conformément aux règles applicables aux OPCVM.

L'ensemble de ces actifs reçus en collatéral devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Ces actifs reçus en collatéral seront conservés par le dépositaire du compartiment sur des comptes spécifiques.

La gestion des appels de marge sera réalisée de manière quotidienne.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées selon les dispositions réglementaires.

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont fixés en fonction de la réglementation en vigueur.

Profil de risque du compartiment :

- Risque de perte en capital :

  Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe puisque le compartiment n'intègre aucune garantie en capital.

- Marchés actions :

  L'investisseur pouvant être exposé au risque actions, la valeur liquidative a tout lieu de connaître des fluctuations comparables à celles relevées sur les différentes places boursières.

  En effet, la valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi dans la société. La valeur d'un portefeuille peut être affectée par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements politiques de la part de certains gouvernements.

- Risque de taux :

  Le porteur est exposé au risque de taux : Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du compartiment.

- Risque de crédit :

  En cas de défaillance ou de dégradation, non anticipée par les marchés, de la qualité des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le compartiment baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

- Risque lié à l'intervention sur les marchés émergents :

  Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

- Risque de contrepartie :

  Le risque de contrepartie existe et est lié aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Il mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis de la contrepartie avec laquelle le contrat a été conclu. Il s'agit donc du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ce risque est néanmoins limité par la mise en place de garanties financières. Conformément à la réglementation, ce risque ne peut excéder par contrepartie 10 % de l'actif net.

- Risque de liquidité :

  Le risque de liquidité peut se matérialiser par la difficulté à trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché. En cas d'effondrement ou de fermeture des marchés, la force majeure pourra être invoquée pour justifier des restrictions de liquidité.

  En cas de défaut d'une contrepartie d'opérations de financement sur titres, ce risque s'appliquera aux garanties financières au travers de la cession des titres reçus.

- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :
  L'utilisation des produits dérivés pourra tout aussi bien augmenter (par un accroissement de l'exposition) que diminuer (par une réduction de l'exposition) la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

- Risque de change :

  Le compartiment investit dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement libellés et/ou eux-mêmes investis dans des devises autres que la devise de référence du compartiment. Le gérant se réserve également la possibilité d'exposer jusqu'à 100 % le portefeuille à un risque de change dans un souci d'optimisation de la performance du compartiment. Les fluctuations des taux de change des devises étrangères par rapport à la devise de référence du compartiment peuvent entraîner une baisse de la valeur des actions du compartiment détenues par l'investisseur.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

  Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

- Risque de durabilité :

  Pour les investissements en titres vifs :

  Les risques de durabilité, composés de la liste des Grands Risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et la politique charbon sont pris en compte dans les décisions de gestion de la manière suivante :

  - Liste des Grands Risques ESG : elle est composée des sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative des agences de notation. Les investissements dans les titres émis par ces valeurs dont la maturité est supérieure à un an sont exclus du compartiment.

  - Politique charbon : l'objectif de cette politique est de diminuer l'exposition du compartiment aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Afin de limiter ces risques, une

liste d'exclusion de valeurs est définie, selon les critères détaillés dans la politique générale de Groupama AM, disponible sur le site internet www.groupama-am.com. Ces valeurs sont exclues.

Pour les investissements en parts d'OPC :

Les risques de durabilité sont définis par chaque société de gestion des OPC sous-jacents détenus à l'actif de l'OPC. Les impacts consécutifs à l'apparition d'un risque de durabilité peuvent être nombreux et varier en fonction du risque spécifique, de la région et de la classe d'actifs. De manière générale, lorsqu'un risque de durabilité se produit pour un actif, il y aura un impact négatif sur l'actif ou une perte totale de sa valeur.

Garantie ou protection du compartiment :

Néant.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type du compartiment :

Actions N : Ouvertes à tous souscripteurs.

Actions E1 : Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de Retraite d'entreprises.

Actions E2 : Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de Retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur.

Actions M : Réservées aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Actions G : Réservées aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances.

Actions O : Réservées aux OPC et mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant à la gamme Opale.

Actions R : Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

- Montant minimum de la souscription initiale :
  - Actions N : 1.000ème d'action
  - Actions E1 : 0,01 euro
  - Actions E2 : 0,01 euro
  - Actions M : 1.000ème d'action
  - Actions G : 300 000 euros
  - Actions O : 1.000ème d'action
  - Actions R : 1.000ème d'action

Étant précisé que ce compartiment peut être utilisé comme support de contrat d'assurance vie en unités de compte et comme support dans des dispositifs d'épargne salariale.

Le compartiment Groupama Sélection Multistratégies s'adresse aux investisseurs qui souhaitent dynamiser leur épargne par le biais de la combinaison des performances des marchés de taux et d'actions.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Proportion d'investissement dans le compartiment : tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le compartiment Groupama Sélection Multistratégies doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer ce montant l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 5 ans et du niveau de risque accepté.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Diversification des placements : diversifier son portefeuille en actifs distincts (monétaires, obligataires, actions), dans des secteurs d'activité spécifiques et sur des zones géographiques différentes permet à la fois une

meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables du compartiment :

Le compartiment est composé de plusieurs catégories d'actions :

Actions N : capitalisation.

Actions E1 : capitalisation

Actions E2 : capitalisation

Actions M : capitalisation.

Actions G : capitalisation et ou distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel des résultats.

Actions O : capitalisation

Actions R : capitalisation

Caractéristiques des actions du compartiment :

Valeur liquidative d'origine des actions :

- Actions N : 100 euros
- Actions E1 : 100 euros
- Actions E2 : 100euros
- Actions M : 1 000 euros
- Actions G: 1 000 euros
- Actions O : 1 000 euros
- Actions R : 1 000 euros

Devise de libellé des actions : Euro.

Fractionnement en 10.000ème d'action pour les actions E1, E2 et en 1.000ème pour les actions N, M, G, O et R.

Modalités de souscription et de rachat du compartiment :

Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous :

J	J	J : jour d'établissement de la VL	J+2 ouvré	J+3	J+3
Centralisation avant 9h30 des ordres de souscription[1]	Centralisation avant 9h30 des ordres de rachat[1]	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours ouvrés jusqu'à 9H30 heures :

- auprès de CACEIS Bank, au titre de la clientèle dont il assure la tenue de compte conservation, pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré,
- auprès de Groupama Epargne Salariale pour les souscripteurs bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale,
- et auprès de Groupama Asset Management pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur.

[1] *Sauf éventuel délai spécifique convenu avec votre établissement financier.*

Elles sont effectuées à valeur liquidative inconnue avec règlement à J+3 Euronext Paris.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique audits commercialisateurs vis-à–vis de CACEIS Bank. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnée ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS Bank.

- Le compartiment valorise chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux. Le calendrier de référence est celui de la bourse de Paris.
- Lieu de communication de la valeur liquidative : dans les locaux de Groupama Asset Management.

- Possibilité de souscrire en montant ou en 10.000ème d'action pour les actions E1 et E2, et en montant et en 1.000ème d'action pour les actions N, G, M, O, et R.

  Possibilité de racheter en montant ou en 10.000ème d'action pour les actions E1 et E2 et en montant et en 1.000ème d'action pour les actions N, G, M, O et R.

  Le rachat total des actions s'effectue en quantité uniquement.

- Montant minimum de la souscription initiale :
  - Actions N : 1.000ème d'action
  - Actions E1 : 0,01 euro
  - Actions E2 : 0,01 euro
  - Actions M : 1.000ème d'action
  - Actions G : 300 000 euros
  - Actions O : 1.000ème d'action
  - Actions R : 1.000ème d'action

Frais et commissions du compartiment :

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au compartiment servent à compenser les frais supportés par le compartiment pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Catégorie d'actions	Assiette	Commission de souscription non acquise au compartiment	Commission de souscription acquise au compartiment	Commission de rachat non acquise au compartiment	Commission de rachat acquise au compartiment
Action E1	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action E2	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant

Action N	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant
Action M	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant
Action G	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action O	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action R	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant

- Frais de fonctionnement et de gestion :

  Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;

Pour les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'Information Clef (DIC).

Actions M :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,70 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions N :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,40 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions G :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,50 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions O :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action R :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E1 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,40 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Action E2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

* Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La totalité des revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent au compartiment.
Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par la SICAV.

- Description de la procédure de choix des intermédiaires :

Les gérants disposent d'une liste de "brokers" autorisés. Un « comité brokers » semestriel remet en perspective les appréciations émises par les gérants et toute la chaîne de valeur ajoutée (analystes, middle office…), et propose éventuellement l'inclusion motivée de nouveaux intermédiaires, et l'exclusion de certains.
Chacun note en fonction de son domaine d'expertise un ou plusieurs des critères suivants :

- Qualité des prix d'exécution des ordres,
- Liquidité offerte,
- Pérennité de l'intermédiaire,
- Qualité du dépouillement…

Avertissement : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie d'actions à l'autre ou d'un compartiment à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

COMPARTIMENT GROUPAMA SELECTION PROTECT 85

Code ISIN des catégories d'actions :

Actions N : FR0013397874

Actions E1 : FR0013397882

Investissement en OPC : Jusqu'à 100% de l'actif net

Garantie :

Le capital investi n'est pas garanti.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est de protéger 85% de la plus haute Valeur Liquidative du portefeuille à toute date de publication de Valeur Liquidative, hors frais d'entrée, et de permettre à l'investisseur de participer partiellement à la performance potentielle d'une poche d'actifs dynamiques exposée aux marché Actions, Taux et Crédit.

Plus Haute Valeur Liquidative : la plus haute valeur liquidative est égale à la valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment.

Indicateur de référence :

Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment rend inapplicable une comparaison à priori avec un indicateur de référence.

Effet de la protection partielle du compartiment :

Le porteur bénéficie d'une protection partielle permanente de 85 % de la plus haute valeur liquidative passée (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment), hors frais d'entrée, et d'une participation partielle à l'évolution des marchés mondiaux Actions, Taux et Crédit.

En contrepartie de cette protection partielle permanente, le porteur ne profite pas de l'intégralité de la hausse de ces marchés.

Stratégie d'investissement :

Description des stratégies utilisées

Le compartiment utilise la technique d'assurance de portefeuille : les tailles respectives des poches d'actifs défensifs et d'actifs dynamiques sont calculées et suivies et le cas échéant ajustées afin d'assurer la formule de garantie partielle de 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative passée (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment) à toute date de publication de Valeur Liquidative. L'allocation entre ces deux poches dépendra entre autres de l'historique des valeurs liquidatives du compartiment, de la volatilité des marchés et des mesures de risques calculées sur la poche d'actifs dynamiques.

La poche d'actifs dynamiques sera privilégiée en cas de conditions de marchés favorables. En cas de marchés baissiers l'exposition à la poche d'actifs dynamiques sera diminuée au profit de la poche d'actifs défensifs et cela afin de réduire le risque du compartiment. Dans le cas de fortes baisses des marchés, le compartiment pourra être totalement et définitivement investi en actifs non risqués, et se faisant, ne plus pouvoir bénéficier du potentiel de performance des marchés (risque lié à la mise en place d'une gestion prudente à titre transitoire).

En plus de la garantie un swap de garantie (contrat d'échange) qui est un instrument de couverture sera mis en place qui protègera également le compartiment sur la formule de 85 % de la Plus Haute Valeur liquidative. La mise en place de ce swap de garantie engendrera des coûts supplémentaires pour les investisseurs, qui viendront en déduction de la valeur liquidative.

La stratégie d'investissement est mise en place en direct et n'utilisera pas de TRS.

Le compartiment n'a pas d'objectif de durabilité, mais reste exposé à des risques de durabilité. Ces risques de durabilité sont intégrés dans les prises de décisions en matière d'investissement et le suivi des risques.

Les investissements sous-jacents du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

Conformément aux politiques de Groupama Asset Management, disponibles sur le site internet de la Société (www.groupama-am.com), l'univers d'investissement exclura les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon ainsi que les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munition et mines anti-personnel). D'autre part, Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques, Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (liste des « Grands Risques ESG »). Tout investissement effectué sur une valeur appartenant à cette liste devra être documenté par le gérant.

- **Poche d'actifs défensifs :**

La poche d'actifs défensifs est constituée de supports en lien avec le rendement du marché monétaire : OPC monétaires standard ou court terme, TCN en direct tels qu'éligibles à l'actif d'un OPC monétaire standard, contrats financiers permettant d'échanger la performance des titres détenus à l'actif du portefeuille contre la performance du marché monétaire. L'investissement en supports en lien avec le marché monétaire pourra constituer jusqu'à 100 % de l'actif net du compartiment.

- **Poche d'actifs dynamiques** :

La poche d'actifs dynamiques est constituée de stratégies investissant, au travers d'OPC, d'ETF, et de futures sur diverses classes d'actifs.

Stratégie de la poche d'actifs dynamiques

La poche d'actifs dynamiques a pour objet, au travers d'une gestion discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié investi sur les classes d'actifs de taux, de crédit, d'actions sans zone géographique prépondérante via des OPC, des ETF et des dérivés.

La stratégie d'investissement résulte d'une approche top down.

- Allocation tactique d'actifs :

  La gestion définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

  Sur les marchés de taux :

  La classe d'actifs taux se décline dans le portefeuille via une stratégie de gestion de type directionnelle qui consiste à augmenter ou diminuer la sensibilité du portefeuille au risque de taux et au risque de crédit au travers l'utilisation d'OPC, d'ETF et de futurs. Le compartiment pourra être investi jusqu'à 100 % pour les marchés actions.

Sur les marchés actions

La classe d'actifs actions se décline sous la forme de choix de zones géographiques y compris les marchés émergents et de styles de gestion (Value / Croissance / Momentum parmi d'autres). Le compartiment pourra également être investi sur des petites et moyennes capitalisations.

L'exposition aux marchés des changes est considérée comme un moteur potentiel de performance et à ce titre la sélection de classes d'actifs pourra s'effectuer en devise locale. Le compartiment pourra être investi jusqu'à 100 % sur les marchés de taux.

- Style de gestion adopté :

Les décisions et choix majeurs reposent sur une stratégie de gestion directionnelle qui a pour objet de sélectionner les classes d'actifs correspondant à la stratégie de gestion définie par le gérant.

Actifs, hors dérivés intégrés

- Marché taux :

La poche taux de la poche d'actifs dynamiques pourra évoluer entre 0% et 100% de l'actif net.

Fourchette de sensibilité : 0 à 8 sur l'actif net.

Les investissements, qui pourront être, via des OPC et des ETF, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » ou équivalent et dans la limite de 30% de l'actif net sur des émissions « non Investment Grade » ou non notées.

Les décisions et choix majeurs reposent d'une part sur la gestion directionnelle qui consiste à augmenter ou diminuer la sensibilité du portefeuille (arbitrages d'OPC et d'ETF de duration différente), à sur ou sous exposer le portefeuille au risque crédit au travers de l'utilisation d'OPC et d'ETF spécialisés.

Le choix des émetteurs mis en portefeuille par le gérant s'appuie sur sa propre analyse, qui peut notamment se baser sur les compétences de l'équipe interne d'analyse crédit pour évaluer le risque des émetteurs dans le portefeuille et sur des notations de qualité de crédit émises par des entités externes.

- Marché actions :

La poche actions pourra évoluer entre 0% et 100 % de l'actif net.

- Parts ou actions d'OPC :

A la lumière des différentes sources de valeur ajoutée que sont l'analyse économique, l'ingénierie financière, l'analyse financière, le gérant va sélectionner les OPC et/ou les ETF et les valeurs mis en portefeuille. Il arbitrera notamment les OPC, ETF ou futurs, et valeurs selon différents critères : les types de capitalisations (grandes, moyennes et petites), les différents styles (valeurs de croissance, valeurs de rendement), leur positionnement sectoriel….

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPC ou ETF pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du compartiment.

En contrepartie de la protection partielle du capital à 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative passée, le porteur accepte de ne participer que partiellement à la hausse potentielle de la poche d'actifs dynamiques.

Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

Les OPC utilisés pourront être les suivants :

- jusqu'à 100% en OPCVM de droit français ou de droit européen pouvant leur être assimilés n'investissant pas plus de 10 % dans d'autres OPCVM;
- jusqu'à 10% en FIA, de droit français ou de droit étranger respectant les 4 critères énoncés par l'article R214-13 du COMOFI :

  - ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance de l'OPC ou du fonds d'investissement étranger est suffisamment garantie,
  - le niveau de protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM,
  - leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés,
  - ils ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement. Cette limite figure dans leur règlement ou leurs statuts.

Les OPC pourront être ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management.

Les OPC et ETF externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC et ETF sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes), Dans la limite de 20 % de son actif net le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.

Le compartiment pourra également détenir via des OPC et ETF jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard & Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

- Des ETF (supports indiciels cotés), répliquant l'évolution des marchés actions ou obligataires, pourront être utilisés dans la limite de 100% de l'actif net.

<u>Instruments dérivés et titres intégrant des dérivés</u> :

Les opérations sur les marchés dérivés et sur les titres intégrant des dérivés seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du compartiment. Elles seront utilisées afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance que les produits dérivés sont utilisés.

L'utilisation des produits dérivés et des titres intégrant des dérivés est autorisée dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment et a par conséquent un impact tant sur la performance que sur le risque du portefeuille.

Ces instruments permettront :

- d'augmenter ou de diminuer l'exposition globale du compartiment aux risques actions et de taux.
- de mettre en place des stratégies d'arbitrages.
- de couvrir tout ou partie du risque de change du portefeuille.

Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques de taux ou de courbe dans le strict respect d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

En cela, ils augmentent la flexibilité de la gestion. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance et d'assurer la formule de protection de 85% de la Plus Haute Valeur Liquidative passée que les produits dérivés sont utilisés.

Le gérant pourra intervenir sur les instruments dérivés et titres intégrant des dérivés décrits dans le tableau suivant :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir		Nature des marchés d'intervention			Nature des interventions			
Actions	X	Réglementés	Organisés	De gré à gré	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre nature
Taux	X							
Change	X							
Crédit	X							
Instruments dérivés utilisés								
Futures								
- Actions		X	X		X	X	X	
- Taux		X	X		X	X	X	
- Devises		X	X		X	X	X	
Options								
- Actions		X	X	X	X	X		
- Taux		X	X	X	X	X		
- Change		X	X	X	X	X		
Swaps								
- Actions				X	X			
- Taux				X	X	X	X	
- Inflation				X	X	x	X	
- Change				X	X	X		
- Total Return Swap				X	X			
Change à terme								
- Change à terme				X	X	X	X	
Dérivés de crédit								
- Credit default swaps mono et multi entité(s) de référence								
- Indices		X	X	X	X	X		
- Options sur indices								
- Structuration sur multi-émetteurs (Tranches CDO, tranches d'ITRAXX, FTD, NTD…)								
Autres								
-Options sur futures								
- Equity								
Titres intégrant des dérivés								
Swap de garantie				X	X			
Warrants								
- Actions								
- Taux								
- Change								
- Crédit								
Autres								
- EMTN								
Crédit Link Notes (CLN)								
Obligation convertible								
Obligation contingente convertible (coco bonds)								
Obligation callable ou puttable								
Bons de souscription								
- Actions		X						
- Taux								

- Les contrats d'échange sur rendement global (ou TRS : Total Return Swap) :
  - Description générale et justification des TRS et types d'actifs pouvant faire l'objet de tels contrats :

Le contrat d'échange sur rendement global utilisé (ou TRS : Total Return Swap) est un contrat d'échange d'un indice cohérent avec l'objectif de gestion, contre un paiement périodique indexé sur un taux monétaire de référence.

Les types d'actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les suivants :

- Obligations
- Titres Négociables à moyen terme et à court terme,

▪ Informations sur la stratégie sous-jacente et composition de l'indice ou du portefeuille :

Les TRS utilisés par le compartiment des contrats standardisés sur indice obligataire dans le but de couvrir ou exposer le portefeuille vis-à-vis du marché obligataire ou de procéder à des opérations d'arbitrage visant à exploiter les décalages de marché.

▪ Informations sur les contreparties et précision si pouvoir discrétionnaire ou non :

Les TRS sont effectués sans que la contrepartie n'ait le moindre pouvoir de décision discrétionnaire ni sur la composition ou la gestion du portefeuille du compartiment ni sur l'actif sous-jacent du TRS. L'approbation de la contrepartie n'est pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille du compartiment.

▪ Utilisation attendue : environ 10 % de l'actif net.

▪ Critères déterminant le choix des contreparties :

Ces contrats seront conclus avec des établissements de crédit, de notation minimum « Investment Grade » ou estimée équivalente par la société de gestion, dont le siège est établi dans un pays membre de l'OCDE.

◗ Critères de sélection des contreparties

Les contreparties sur instruments de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré et techniques de gestion efficace de portefeuille) sont sélectionnées au sein d'une procédure spécifique en vigueur au sein de la société de gestion ; les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

◗ Les dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'Union Européenne ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif net.

◗ Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net auprès du dépositaire.

◗ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le compartiment ne réalisera pas d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et des titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Le compartiment respecte les règles de placements des garanties financières applicables aux OPCVM et n'applique pas de critères spécifiques au-delà de ces règles.

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment pourra recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations corporate et/ou des titres d'état) ou des espèces. Les garanties financières reçues et leur diversification seront conformes aux contraintes du compartiment.

Seul le collatéral espèces reçu sera réutilisé : il est réinvesti conformément aux règles applicables aux OPCVM.

L'ensemble de ces actifs reçus en collatéral devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Ces actifs reçus en collatéral seront conservés par le dépositaire du compartiment sur des comptes spécifiques.

La gestion des appels de marge sera réalisée de manière quotidienne.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées selon les dispositions réglementaires.

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont fixés en fonction de la réglementation en vigueur.

Profil de risque :

Risques communs aux marchés taux et actions :

- Risque de perte en capital :

  Le compartiment est exposé en risque en capital : le porteur ne bénéficie que d'une protection partielle à hauteur de 85% de la plus haute valeur liquidative passée (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment).

  Risque lié à la mise en place d'une gestion prudente à titre transitoire : la méthode d'assurance de portefeuille mise en œuvre pour protéger 85% de la plus haute valeur liquidative passée (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment) peut entraîner l'investissement de l'intégralité de l'actif net du compartiment dans des instruments monétaires, sans possibilité de bénéficier d'un rebond de la poche d''actifs dynamiques.

- Volatilité de la valeur liquidative :

  La volatilité du compartiment sera importante car liée à l'évolution conjuguée des marchés actions et des marchés de taux (effet de sensibilité et effet risque de signature).

- Risque de change :

  Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l´euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

  Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPC pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du compartiment.

- Risque relatif :

  Compte tenu des sources de risque énoncées ci-dessus, le risque que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs existe. En effet en cas de mise en place d'une gestion prudente à titre transitoire la performance pourrait être inférieure à celle résultant d'investissements sur les marchés de taux ou d'actions.

- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :

  L'utilisation des produits dérivés pourra tout aussi bien augmenter (par un accroissement de l'exposition) que diminuer (par une réduction de l'exposition) la volatilité du compartiment.

- Risque de liquidité :

  Le risque de liquidité reste faible grâce à un choix rigoureux de titres liquides soigneusement sélectionnés au travers de notre process de gestion.

- Risque de contrepartie :

  Le risque de contrepartie est lié à la conclusion de contrats financiers à terme de gré à gré. Il mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis de la contrepartie avec laquelle le contrat a été conclu. Il s'agit donc du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Conformément à la réglementation, ce risque ne peut excéder par contrepartie 10% de l'actif net.
- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

  Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- Risque lié à l'intervention sur les marchés émergents :

  Les mouvements de marchés, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales. Le risque lié à l'intervention sur les marchés émergents ne dépassera pas 20% de l'actif net du compartiment.
- Risque lié à la mise en place d'une gestion prudente à titre transitoire :

  Ce risque est indirectement lié à la protection du capital : la méthode de gestion mise en œuvre pour déterminer l'exposition de la poche dynamique dans le compartiment peut entraîner que la gestion bascule vers un rendement de type gestion monétaire. Ainsi, à compter de ce moment, même si les titres éligibles à la poche dynamique venaient à remonter, les porteurs ne bénéficieront pas de ce rétablissement.

Risques spécifiques à la poche taux :

- Risque de taux :

  Les porteurs étant exposés au risque de taux, ils pourront enregistrer des performances négatives sur la poche suite à des hausses de taux d'intérêt.
- Risque de crédit :

  Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature ou de défaillance de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du compartiment.
- Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs à haut rendement :

  Étant donné que le compartiment pourra être investi dans des titres spéculatifs à haut rendement, titres dont la notation est faible, le risque de baisse de la valeur liquidative du compartiment pourra être plus important.
- Risque lié à l'intervention sur les marchés émergents

  Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

Risques spécifiques à la poche actions :

- Risque actions :

  La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi dans la société. La valeur d'un portefeuille peut être affectée par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements politiques de la part de certains gouvernements.
- Risque lié à l'investissement dans les petites et moyennes capitalisations :

  Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

  L'attention du porteur d'actions est appelée sur le fait que le compartiment pourra être exposé aux marchés des actions de petites et moyennes capitalisations qui peuvent, de par leur nature, présenter des amplitudes importantes, à la hausse comme à la baisse. A ce titre, la valeur liquidative du compartiment pourrait diminuer.

- Risque lié à l'intervention sur les marchés émergents :

  Les mouvements de marchés, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales. Le risque lié à l'intervention sur les marchés émergents ne dépassera pas 20% de l'actif net du compartiment.

- Risque de durabilité :

  Pour les investissements en titres vifs :

  Les risques de durabilité, composés de la liste des Grands Risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et la politique charbon sont pris en compte dans les décisions de gestion de la manière suivante :

  - Liste des Grands Risques ESG : elle est composée des sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative des agences de notation. Les investissements dans les titres émis par ces valeurs dont la maturité est supérieure à un an sont exclus du compartiment.
  - Politique charbon : l'objectif de cette politique est de diminuer l'exposition du compartiment aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Afin de limiter ces risques, une liste d'exclusion de valeurs est définie, selon les critères détaillés dans la politique générale de Groupama AM, disponible sur le site internet www.groupama-am.com. Ces valeurs sont exclues.

  Pour les investissements en parts d'OPC :

  Les risques de durabilité sont définis par chaque société de gestion des OPC sous-jacents détenus à l'actif de l'OPC. Les impacts consécutifs à l'apparition d'un risque de durabilité peuvent être nombreux et varier en fonction du risque spécifique, de la région et de la classe d'actifs. De manière générale, lorsqu'un risque de durabilité se produit pour un actif, il y aura un impact négatif sur l'actif ou une perte totale de sa valeur.

Garantie ou protection :

Garant : BNP PARIBAS

Niveau de protection : 85% de la plus haute valeur liquidative historique (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment), hors frais d'entrée.

Objet : la protection est accordée au compartiment selon les modalités décrites ci-dessous :

Modalités de la protection :

Conformément aux termes de la convention de protection délivrée par le Garant en faveur du compartiment représentée par la Société de Gestion :

Le garant s'engage à accorder une protection au compartiment de manière à ce que le porteur bénéficie d'une protection en capital (hors frais de souscription et fiscalité) à chaque jour de calcul de la valeur liquidative à hauteur de 85 % de la valeur liquidative la plus élevée (valeur liquidative la plus élevée publiée depuis la création du compartiment) à compter du 19 juin 2019 et jusqu'à la première des échéances le 19 juin 2024 ou la monétarisation du compartiment. A expiration la protection pourra être renouvelée avec l'accord exprès du garant.

En outre, il est précisé qu'en fonction de la performance éventuelle du compartiment la valeur liquidative pourra être supérieure ou égale à la Valeur Liquidative Protégée et qu'en conséquence, ledit porteur pourra bénéficier d'une valeur liquidative supérieure ou égale à la Valeur Liquidative Protégée ; et en cas de mise en œuvre de sa protection, le Garant versera à la Société de Gestion pour le compte du compartiment, sur demande de celle-ci,

les sommes dues à ce titre. Cette protection est donnée compte tenu des textes législatifs et réglementaires en vigueur à la date d'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers. En cas de changement desdits textes emportant création de nouvelles obligations pour le compartiment et notamment une charge financière directe ou indirecte de nature fiscale ou autre, le Garant pourra diminuer les sommes dues au titre de la protection de l'effet de ces nouvelles obligations. Dans ce cas, les porteurs du compartiment en seront informés par la Société de Gestion.

En cas de défaillance du Garant, la Société de Gestion ne garantit pas aux porteurs qu'ils bénéficieront à une quelconque date d'une protection à hauteur de la Valeur Liquidative Protégée. La gestion du compartiment pourrait être dans ce cas totalement désensibilisée. La Société de Gestion cherchera alors un nouveau garant. Si aucun nouveau garant n'était désigné alors ce compartiment serait liquidé.

Conditions d'accès à la protection :

Tout porteur ayant souscrit des actions du compartiment et demandant le rachat de ses actions sur la base d'une valeur liquidative à une date donnée bénéficiera d'une protection à hauteur de la Valeur Liquidative Protégée à cette même date, hors frais de souscription et fiscalité.

Date du prospectus : 19 juin 2019

La Protection a été accordée à la date de la création du compartiment (soit le 19 juin 2019) pour une durée de 5 ans renouvelable par accord avec le garant pendant toute la durée de vie du compartiment (la « **Période de Protection** »). Le Garant pourra mettre fin à cet engagement au terme de cette période, avec un préavis de six mois avant la date de clôture de l'exercice comptable du compartiment par lettre recommandée avec avis de réception à la Société de Gestion.

Néanmoins en cas de mise en place d'une gestion prudente définitive du compartiment, celui-ci fera l'objet d'une dissolution à l'initiative de la Société de Gestion dans les 60 jours après cet évènement, les porteurs seraient alors remboursés par anticipation.

L'attention des porteurs d'actions est attirée sur le fait que cette garantie ne sera accordée au compartiment que jusqu'à la « monétarisation du compartiment ».

Le porteur bénéficiera à cette date d'une valeur liquidative au moins égale à la Valeur Liquidative Protégée. »

Le nombre d'actions souscrites sera limité à 5 000 000 actions.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type du compartiment :

Actions N : Ouvertes à tous souscripteurs.

Actions E1 : Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de Retraite d'entreprises.

- Montant minimum de la souscription initiale :
  - Actions N : 1.000ème d'action
  - Actions E1 : 0,01 euro

Étant précisé que ce compartiment peut être utilisé comme support de contrat d'assurance vie en unités de compte et comme support dans des dispositifs d'épargne salariale.

Le compartiment Groupama Sélection Protect 85 s'adresse aux investisseurs qui souhaitent dynamiser leur épargne par le biais de la combinaison des performances des marchés de taux et d'actions.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Proportion d'investissement dans le compartiment : tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le compartiment Groupama Sélection Multistratégies doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer ce montant l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 5 ans et du niveau de risque accepté.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Diversification des placements : diversifier son portefeuille en actifs distincts (actifs de type monétaires, obligataires, actions), dans des secteurs d'activité spécifiques et sur des zones géographiques différentes permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables du compartiment :

Le compartiment est composé de plusieurs catégories d'actions :

Actions N : capitalisation.

Actions E1 : capitalisation

Caractéristiques des actions du compartiment :

Valeur liquidative d'origine des actions :

- Actions N : 100 euros
- Actions E1 : 100 euros

Devise de libellé des actions : Euro.

Fractionnement en 10.000ème d'action pour les actions E1 et en 1.000ème pour les actions N.

Modalités de souscription et de rachat du compartiment :

Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous :

J-1	J-1	J	J+1	J+3	J+3
Centralisation avant 11 h des ordres de souscription[2]	Centralisation avant 11 h des ordres de rachat[1]	Exécution de l'ordre au plus tard en J+1	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours ouvrés jusqu'à 9H30 heures :

- auprès de CACEIS Bank, au titre de la clientèle dont il assure la tenue de compte conservation, pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré,
- auprès de Groupama Epargne Salariale pour les souscripteurs bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale,
- et auprès de Groupama Asset Management pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur.

Elles sont effectuées à valeur liquidative du lendemain avec règlement à J+3 Euronext Paris.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique audits commercialisateurs vis-à–vis de CACEIS Bank. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnée ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS Bank.

[2] *Sauf éventuel délai spécifique convenu avec votre établissement financier.*

- Le compartiment valorise chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux. Le calendrier de référence est celui de la bourse de Paris.
- Lieu de communication de la valeur liquidative : dans les locaux de Groupama Asset Management.

- Possibilité de souscrire en montant ou en 10.000ème d'action pour les actions E1 et en montant et en 1.000ème d'action pour les actions N.

  Possibilité de racheter en montant ou en 10.000ème d'action pour les actions E1 et en montant et en 1.000ème d'action pour les actions N.

  Le rachat total des actions s'effectue en quantité uniquement.

Frais et commissions du compartiment :

- Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au compartiment servent à compenser les frais supportés par le compartiment pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Catégorie d'actions	Assiette	Commission de souscription non acquise au compartiment	Commission de souscription acquise au compartiment	Commission de rachat non acquise au compartiment	Commission de rachat acquise au compartiment
Action E1	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action N	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant

- Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;

Pour les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'Information Clés (DIC).

Actions N et E1 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,20 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 1,00 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 63,38€ TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

* Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par le compartiment.

- Description de la procédure de choix des intermédiaires :

Les gérants disposent d'une liste de "brokers" autorisés. Un « comité brokers » semestriel remet en perspective les appréciations émises par les gérants et toute la chaîne de valeur ajoutée (analystes, middle office…), et propose éventuellement l'inclusion motivée de nouveaux intermédiaires, et l'exclusion de certains.

Chacun note en fonction de son domaine d'expertise un ou plusieurs des critères suivants :

- Qualité des prix d'exécution des ordres,
- Liquidité offerte,
- Pérennité de l'intermédiaire,
- Qualité du dépouillement.

Avertissement : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie d'actions à l'autre ou d'un compartiment à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

COMPARTIMENT GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE

Code ISIN des catégories d'actions :

Action E	FR0014009CI4
Action E1	FR00140056X5
Action E2	FR00140056Y3
Action E3	FR0014009CJ2
Action F	FR0012395606
Action F2	FR0014005336
Action M	FR0013321205
Action N	FR0010013953
Action R	FR0013321197

Investissement en OPC : possible au-delà de 20% de l'actif net.

Classification SFDR :

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir, au travers d'une gestion de type profilé, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion active respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indicateur composite suivant : 15% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

L'indice MSCI World Euro est un indice pondéré par les capitalisations boursières (ajusté du free float) qui permet de mesurer la performance des marchés actions des pays développés. Il est libellé en Euro.

L'indice Bloomberg Euro Aggregate est composé d'obligations libellées en euro : d'emprunts d'Etats, d'émetteurs publics et d'émetteurs privés "investment grade" (financières, corporates et utilities). Toutes les émissions sont à taux fixe et libellées en Euro.

Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

Stratégie d'investissement

Description des stratégies utilisées :

- Stratégie globale du compartiment :

  Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

  Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

  L'exposition globale du compartiment aux classes d'actifs risquées de type actions et obligations à haut rendement (titres spéculatifs ou High Yield), émergentes, sera limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

  Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change est limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

  La stratégie d'investissement du compartiment est mise en œuvre par un « gérant pilote », responsable de l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne les OPCVM et les titres mis en portefeuille.

- Stratégie de constitution du portefeuille :

  La stratégie de constitution du portefeuille est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement ESG.

  Les stratégies mises en œuvre pour la sélection des OPCVM ainsi que des titres retenus dans la construction du portefeuille répondent à un process « top down » et s'articulent autour d'une double approche combinant l'allocation tactique et la sélection des titres et OPCVM.

  - Allocation tactique d'actifs :

    Le gérant pilote définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

  - Sélection des titres et des OPCVM

    Marché Taux

    Les décisions et choix majeurs reposent d'une part sur la gestion directionnelle qui consiste à sur ou sous sensibiliser le portefeuille par rapport à l'indicateur de référence (arbitrages d'OPCVM de duration différente), à sur ou sous exposer le portefeuille au risque crédit au travers de l'utilisation d'OPCVM spécialisés. Les investissements réalisés en titres vifs et au sein de ces OPCVM, portent majoritairement sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

    Le choix des émetteurs mis en portefeuille par le gérant s'appuie sur sa propre analyse, qui peut notamment se baser sur les compétences de l'équipe interne d'analyse crédit pour évaluer le risque des émetteurs dans le portefeuille et sur des notations de qualité de crédit émises par des entités externes.

    Marché Actions

    A la lumière des différentes sources de valeur ajoutée que sont l'analyse économique, l'ingénierie financière, l'analyse financière, le gérant va sélectionner les OPCVM et les valeurs mis en portefeuille. Il arbitrera notamment les OPCVM et valeurs selon différents critères : les types de capitalisations (grandes, moyennes et petites), les différents styles (valeurs de croissance, valeurs de rendement), leur positionnement sectoriel….

- Prise en compte de critères ESG :

  Le compartiment sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

  Limites méthodologiques :

  Les OPC pourront s'appuyer sur des méthodologies différentes, que ce soit en termes de critères ESG analysés ou d'approches mises en œuvre. Afin de limiter les incohérences provenant de ces différences, une attention particulière sera portée à la sélection des OPC et en particulier aux respects des exigences énoncées.

  Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

- Prise en compte de la Taxonomie Européenne :

  Ce compartiment fait la promotion de caractéristiques environnementales. En tant que tel, il est requis conformément à l'article 6 de la Taxonomie Européenne d'indiquer que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

  Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

  Il convient toutefois de noter que, nonobstant ce qui précède, la proportion des investissements pouvant être considérée comme durable sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0 %Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

- Style de gestion adopté :

  Le compartiment sera géré activement dans le but d'obtenir une performance correspondant à son objectif de gestion eu égard aux critères de risques définis a priori.

<u>Actifs, hors dérivés intégrés :</u>

- Instruments de taux et actions

  <u>Marché Taux :</u>

  La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 75% et 100 % de l'actif net.

  Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

  A travers ses investissements en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, le compartiment pourra être exposé, dans la limite de 30% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

  L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

Marché Actions :

L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 0% et 25% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

- Parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

  Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

  Les OPCVM seront détenus dans la limite des expositions Actions et Taux du compartiment.

  Les OPCVM investis dans des pays hors OCDE (marchés émergents) sont autorisés dans la limite de 10% de l'actif net.

  Les OPCVM pourront être ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management.

  Les OPCVM externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

  Des ETF (supports indiciels cotés), répliquant l'évolution des marchés actions ou obligataires, pourront être utilisés jusqu'à 100% de l'actif net.

Instruments dérivés et titres intégrant des dérivés :

L'utilisation des produits dérivés est autorisée dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment et a par conséquent un impact tant sur la performance que sur le risque du portefeuille.

Le compartiment peut également utiliser des titres intégrant des dérivés dans la limite d'un engagement maximum de 100% de son actif net. La stratégie d'utilisation des titres intégrant des dérivés est la même que celle décrite pour les instruments dérivés.

Ces instruments permettront :

- d'augmenter ou de diminuer l'exposition globale du compartiment aux risques actions et de taux.
- de mettre en place des stratégies d'arbitrages.
- de couvrir tout ou partie du risque de change du portefeuille.

Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques de taux ou de courbe dans le strict respect d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 8.

En cela, ils augmentent la flexibilité de la gestion. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance que les produits dérivés sont utilisés.

Le gérant pourra intervenir sur les instruments dérivés et titres intégrant des dérivés décrits dans le tableau suivant :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir		Nature des marchés d'intervention			Nature des interventions			
Actions	X	Réglementés	Organisés	De gré à gré	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre nature
Taux	X							
Change	X							
Crédit	X							
Instruments dérivés utilisés								
Futures								
- Actions		X	X		X	X		
- Taux		X	X		X	X		
- Devises		X	X		X	X		
Options								
- Actions		X	X		X	X		
- Taux		X	X		X	X		
- Change		X	X		X	X		
Swaps								
- Actions								
- Taux								
- Inflation								
- Change				X	X	X		
- Total Return Swap								
Change à terme								
- Change à terme				X	X	X		
Dérivés de crédit								
- Credit default swaps mono et multi entité(s) de référence								
- Indices				X	X	X		
- Options sur indices								
- Structuration sur multi-émetteurs (Tranches CDO, tranches d'ITRAXX, FTD, NTD…)								
Autres								
- Equity								

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir		Nature des marchés d'intervention			Nature des interventions			
Actions	X	Réglementés	Organisés	De gré à gré	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre nature
Taux	X							
Change	X							
Crédit	X							
Titres intégrant des dérivés utilisés								
Warrants								
- Actions								
- Taux								
- Change								
- Crédit								
Bons de souscription								
- Actions		X						
- Taux								
Autres								
- EMTN								
- Obligation convertible								
- Obligation contingente convertible (Coco bonds)								
- Obligation callable ou puttable								
- Credit Link Notes (CLN)								

- Critères de sélection des contreparties

  Les contreparties sur instruments de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré et techniques de gestion efficace de portefeuille) sont sélectionnées au sein d'une procédure spécifique en vigueur au sein de la société de gestion ; les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

Dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union Européenne ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif net.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net auprès du dépositaire.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le compartiment n'a pas vocation à faire des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE respecte les règles de placements des garanties financières applicables aux OPCVM et n'applique pas de critères spécifiques au-delà de ces règles.

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, il pourra recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations corporates et/ou des titres d'Etat) ou des espèces. Les garanties financières reçues et leur diversification seront conformes aux contraintes d'investissement du compartiment.

Seul le collatéral espèces reçu sera réutilisé : il sera réinvesti conformément aux règles applicables aux OPCVM.

L'ensemble de ces actifs reçus en collatéral devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Ces actifs reçus en collatéral seront conservés par le dépositaire du compartiment sur des comptes spécifiques. La gestion des appels de marge sera réalisée de manière quotidienne.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées selon les dispositions réglementaires.

Le niveau de garanties financières et la politique en matière de décote sont fixés en fonction de la réglementation en vigueur.

Profil de risque

Risques spécifiques au marché Taux

Risque de taux :

Les porteurs étant exposés au risque de taux, ils pourront enregistrer des performances négatives suite à des hausses de taux au niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Il représente le risque éventuel de dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur de titres investis en portefeuille le conduisant à un défaut de paiement qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) :

Ce compartiment doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risques spécifiques au marché Actions

Risque lié aux marchés actions :

La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi dans la société. La valeur d'un portefeuille peut être affectée par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements politiques de la part de certains gouvernements.

Risque lié à l'investissement dans les petites et moyennes capitalisations :

Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

L'attention du porteur d'actions est appelée sur le fait que le compartiment pourra être exposé aux marchés des actions de petites et moyennes capitalisations qui peuvent, de par leur nature, présenter des amplitudes importantes, à la hausse comme à la baisse. A ce titre, la valeur liquidative du compartiment pourrait diminuer.

Risques communs aux marchés taux et actions

Risque de perte en capital :

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe puisque le compartiment n'intègre aucune garantie en capital.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie existe et est lié à la conclusion de contrats financiers à terme de gré à gré. Il mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis de la contrepartie avec laquelle le contrat a été conclu. Il s'agit donc du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l´euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change est limitée à 30% de l'actif net du compartiment.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :

L'utilisation des produits dérivés pourra tout aussi bien augmenter (par un accroissement de l'exposition) que diminuer (par une réduction de l'exposition) la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié à l'intervention sur les marchés émergents :

Les mouvements de marchés, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales. Le risque lié à l'intervention sur les marchés émergents ne dépassera pas 10% de l'actif net du compartiment.

Risques de durabilité :

Pour les investissements en titres vifs :

Les risques de durabilité, composés de la liste des Grands Risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et la politique charbon sont pris en compte dans les décisions de gestion de la manière suivante.

- La liste des Grands Risques ESG : elle est composée des sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative des agences de notation. Les titres composant cette liste sont exclus du compartiment.
- Politique charbon : l'objectif de cette politique est de diminuer l'exposition du compartiment aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Afin de limiter ces risques, une liste d'exclusion de valeurs est définie, selon les critères détaillés dans la politique générale de Groupama AM, disponible sur le site internet www.groupama-am.com. Ces valeurs sont exclues.

Pour les investissements en parts d'OPCVM :

Les risques de durabilité sont définis par chaque société de gestion des OPC sous-jacents détenus à l'actif du compartiment.

Les impacts consécutifs à l'apparition d'un risque de durabilité peuvent être nombreux et varier en fonction du risque spécifique, de la région et de la classe d'actifs. De manière générale, lorsqu'un risque de durabilité se produit pour un actif, il y aura un impact négatif sur l'actif ou une perte totale de sa valeur.

Politique de gestion du risque de liquidité :

La gestion du risque de liquidité du compartiment est réalisée dans le cadre d'un dispositif d'analyse et de suivi reposant sur des outils et méthodologies internes mis en place au sein de Groupama Asset Management.

Ce dispositif s'articule autour de deux axes :

- un suivi du profil de liquidité du portefeuille basé sur l'appréciation de la liquidité des actifs au regard des conditions de marché courantes,
- un suivi de la capacité du compartiment à faire face, dans des conditions de marchés courantes ou dégradées, à des scénarios de rachats significatifs.

Garantie ou protection

Néant.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Action E	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise
Action E1	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises
Action E2	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur
Action E3	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres
Action F	Réservée aux OPCVM et FIA nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales (hors gammes Epargne & Retraite)
Action F2	Réservée aux FCPE nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant aux gammes Epargne & Retraite
Action M	Réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales
Action N	Ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support de contrat d'assurance vie en unités de compte
Action R	Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE s'adresse aux investisseurs qui souhaitent rémunérer leur épargne par le biais de la combinaison des performances des marchés de taux et d'actions.

La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Proportion d'investissement dans le compartiment : tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer ce

montant l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 3 ans et du niveau de risque accepté.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Diversification des placements : diversifier son portefeuille en actifs distincts (monétaire, obligataire, actions), dans des secteurs d'activité spécifiques et sur des zones géographiques différentes permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Action E	Capitalisation.
Action E1	Capitalisation.
Action E2	Capitalisation.
Action E3	Capitalisation.
Action F	Distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel.
Action F2	Distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel.
Action M	Capitalisation.
Action N	Capitalisation.
Action R	Capitalisation.

Caractéristiques des catégories d'actions

	Valeur liquidative d'origine	Devise de libellé	Fractionnement
Action E	100 €	Euro	Dix-millièmes d'actions
Action E1	100 €	Euro	Dix-millièmes d'actions
Action E2	100 €	Euro	Dix-Millièmes d'actions
Action E3	100 €	Euro	Dix-Millièmes d'actions
Action F	100 €	Euro	Dix-millièmes d'actions
Action F2	100 €	Euro	Dix-millièmes d'actions
Action M	1 000 €	Euro	Millièmes d'actions
Action N	100 €	Euro	Dix-millièmes d'actions
Action R	100 €	Euro	Millièmes d'actions

Modalités de souscription et de rachat

	Montant minimum de la souscription initiale	Souscriptions	Rachats
Action E	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action E1	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action E2	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action E3	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action F	150 000 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action F2	150 000 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action M	Millième d'actions	En montant et en millièmes d'actions	En montant et en millièmes d'actions
Action N	Une action	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action R	Millième d'actions	En montant et en millièmes d'actions	En montant et en millièmes d'actions

Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous :

J	J	J : jour d'établissement de la VL	J+2 ouvrés	J+3 ouvrés	J+3 ouvrés
Centralisation avant 9h30 des ordres de souscription (2)	Centralisation avant 9h30 des ordres de rachat (2)	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats

(2) Sauf éventuel délai spécifique convenu avec votre établissement financier.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30 :

- auprès de CACEIS Bank au titre de la clientèle dont il assure la tenue de compte conservation, pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré,
- auprès de Groupama Epargne Salariale pour les souscripteurs bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale,
- et auprès de Groupama Asset Management pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur.

Elles sont effectuées à valeur liquidative inconnue avec règlement à J+3 Euronext Paris.

Le compartiment valorise chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux. Le calendrier de référence est celui de la bourse de Paris.

Lieu de communication de la valeur liquidative : sur le site internet www.groupama-am.com.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique auxdits commercialisateurs vis-à–vis de CACEIS Bank. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnée ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS Bank.

Frais et commissions

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au compartiment servent à compenser les frais supportés par le compartiment pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Catégorie d'actions	Assiette	Commission de souscription non acquise au compartiment	Commission de souscription acquise au compartiment	Commission de rachat non acquise au compartiment	Commission de rachat acquise au compartiment
Action E	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action E1	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action E2	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action E3	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action F	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant
Action F2	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3% TTC	Néant	Néant	Néant
Action M	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3% TTC	Néant	Néant	Néant
Action N	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 2,75% TTC	Néant	Néant	Néant
Action R	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant

Cas d'exonérations : Souscriptions effectuées par les fonds nourriciers dans leur maître, le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE.

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment.

Pour les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'Informations Clés (DIC).

Actions E et N :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,15 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions E1 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,55 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions E2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,85 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions E3 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	10 % au-dessus de l'indice composite de référence**

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du compartiment par rapport à l'indicateur composite : 15 % MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 85% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du compartiment, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du compartiment retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10% de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10 % de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive du compartiment par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

- Illustration 1 : fonctionnement général

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Performance des actions du compartiment	10%	5%	-7%	6%	3%
Performance de l'indicateur de référence	5%	4%	-3%	4%	0%
Sur / sous performance	5%	1%	-4%	2%	3%
Performance cumulée du Fonds sur la période d'observation	10%	5%	-7%	-1%	2%
Performance cumulée de l'indicateur de référence sur la période d'observation	5%	4%	-3%	1%	1%
Sur / sous performance cumulée sur la période d'observation	5%	1%	-4%	-2%	1%
Prélèvement d'une commission ?	Oui	Oui	Non car le compartiment a sous-performé l'indicateur de référence	Non car le compartiment est en sous-performance sur l'ensemble de la période d'observation en cours, commencé en année 3	Oui
Début d'une nouvelle période d'observation ?	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 2	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 3	Non, la période d'observation est prolongée pour s'étendre sur les années 3 et 4	Non, la période d'observation est prolongée pour s'étendre sur les années 3, 4 et 5	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 6

- Illustration 2 : traitement des performances non-compensées au-delà de 5 ans

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance des parts de l'OPCVM	0%	5%	3%	6%	1%	5%
Performance de l'indicateur de référence	10%	2%	6%	0%	1%	1%
A : Sur/sous performance année en cours	-10%	3%	-3%	6%	0%	4%
B1 : Report de sous-performance non compensée Année 1	N/A	-10%	-7%	-7%	-1%	Hors périmètre
B2 : Report de sous-performance non compensée Année 2	N/A	N/A	0%	0%	0%	0%
B3 : Report de sous-performance non compensée Année 3	N/A	N/A	N/A	-3%	-3%	-3%
B4 : Report de sous-performance non compensée Année 4	N/A	N/A	N/A	N/A	0%	0%
B5 : Report de sous-performance non compensée Année 5	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
Sur / sous performance période d'observation	-10% (A)	-7% (A + B1)	-10% (A + B1 + B2)	-4% (A + B1 + B2 + B3)	-4% (A + B1 + B2 + B3 + B4)	1% (A + B2 + B3 + B4 + B5)
Prélèvement d'une commission ?	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Actions F :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratif externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,80 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions F2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,40 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions M :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,70 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions R :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,75 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

* Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par le compartiment.

Description de la procédure de choix des intermédiaires :

Les gérants disposent d'une liste de « brokers » autorisés. Un « comité brokers » semestriel remet en perspective les appréciations émises par les gérants et toute la chaîne de valeur ajoutée (analystes, middle office…), et propose éventuellement l'inclusion motivée de nouveaux intermédiaires, et l'exclusion de certains.

Chacun note en fonction de son domaine d'expertise un ou plusieurs des critères suivants :

- Qualité des prix d'exécution des ordres,
- Liquidité offerte,
- Pérennité de l'intermédiaire,
- Qualité du dépouillement.

Annexe level 2 - Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Groupama Sélection ISR Prudence

Identifiant d'entité juridique : 969500XICR7N293OZH69

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☐ Il **promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de __% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social:** __%	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

.Le COMPARTIMENT promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille. Dans cette optique, le COMPARTIMENT met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le COMPARTIMENT n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le COMPARTIMENTsera en permanence investie à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.

- ***Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?***

Non applicable

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

☒ Oui,

Pour les OPC gérés par Groupama Asset Management :

Certains indicateurs portant sur les principales incidences négatives sont considérés tout au long du processus d'investissement et font partie intégrante de la méthodologie ESG adoptée par le Compartiment. Les investissements potentiels seront donc examinés via l'analyse de données quantitatives et qualitatives, conformément à la stratégie d'investissement du COMPARTIMENT décrite dans la section dédiée. Une évaluation des principales incidences négatives sera effectuée au niveau du COMPARTIMENT et sera rapportée annuellement au sein du rapport périodique du Compartiment.

☐ Non

Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

La sélection des OPC investi se fait au sein d'un univers d'investissement ESG éligible, définie en amont respectant les critères suivants :

- Le COMPARTIMENT sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
- Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

Le COMPARTIMENT peut être investi sur des sous-jacents gérés par Groupama AM ainsi que sur des OPC externes, gérés par d'autres sociétés de gestion, selon des stratégies d'investissements différentes. De ce fait, les stratégies d'investissements misent en œuvre dans le COMPARTIMENT sont multiples. L'actif du COMPARTIMENT sera toutefois investi majoritairement sur des sous-jacents gérés par Groupama AM.

Pour les fonds gérés par Groupama AM, l'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe ». Elle repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des entreprises dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets…) ;

- Social (formation des salariés, relations fournisseurs …) ;
- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants …).

L'univers d'investissement est divisé en cinq quintiles, chaque quintile représentant 20% de l'univers d'investissement, en nombre de valeurs. Les valeurs notées Quintile 1 représentent les meilleures notes ESG au sein de l'univers d'investissement, tandis que les valeurs notées Quintile 5 représentent les plus mauvaises notes.

Pour les Etats, l'analyse de ces critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement : L'intensité carbone correspond aux émissions nationales totales auxquelles sont ajoutées les émissions correspondant à la production de l'ensemble des biens et services importés dans le pays, et rapportées au PIB ;
- Social : Taux de chômage de longue durée : Pourcentage de la population active âgée de 15 à 74 ans qui a été au chômage pendant 12 mois ou plus ;
- Droits Humains : Liberté d'expression et citoyenneté : Perception de la démocratie (capacité du peuple à choisir ses gouvernants) la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias.

L'analyse ESG aboutit à un score de 1 à 100 pour l'ensemble des Etats appartenant à cet univers d'investissement (la valeur la mieux notée a une note de 100).

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans les OPCVM Groupama AM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au document méthodologique disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

- ***Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?***

Afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues, la stratégie d'investissement repose sur les éléments suivants :

Le COMPARTIMENT sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

- ***Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?***

Non applicable

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

- ***Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?***

Pour les OPC gérés par Groupama AM :

Afin de s'assurer que les entreprises investies se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, le COMPARTIMENT a recours à une méthodologie d'analyse interne prenant en compte des critères de bonne gouvernance via son approche ESG, tels que décrits dans la section consacrée à sa stratégie d'investissement.

Les critères pris en compte sont :

- % de membres indépendants du conseil d'administration
- Intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants
- Existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration
- Politique de prévention de la corruption et existence de controverses
- Pratiques de lobbying responsable et existence de controverses

Afin de s'assurer que les Etats investis se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, le fonds a recours à une méthodologie d'analyse interne, qui prend en compte des critères de bonne gouvernance via son approche ESG. Les critères analysés sont par exemple : efficacité Gouvernementale, qualité réglementaire, Etat de droit, contrôle de corruption, liberté d'expression ou encore égalité Hommes/Femmes.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au sein du portefeuille :

- La proportion minimum d'investissements contribuant aux caractéristiques environnementale et sociales promues par le Compartiments s'élève à 90% (#1 ci-dessous), excluant les OPC et les liquidités.
- La proportion minimum d'investissements durables s'élève à 0% (#1A ci-dessous), excluant les OPC et les liquidités.
- La proportion minimum d'investissements alignés sur la taxonomie est de 0%.
- La proportion minimum d'investissement durable répondant à un objectif environnemental est estimé à 0% compte-tenu de la difficulté à isoler les ODD environnementaux des ODD Sociaux.
- La proportion minimum d'investissement durable répondant à un objectif social est estimé à 0% compte-tenu de la difficulté à isoler les ODD environnementaux des ODD Sociaux.

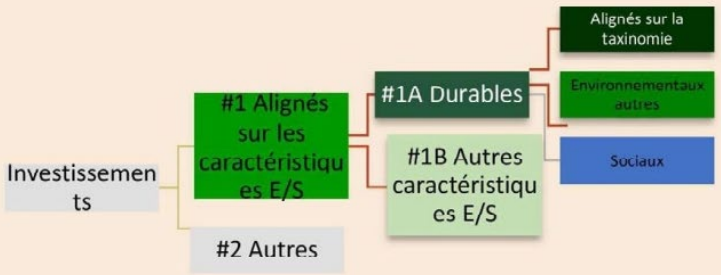

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Comment l'utilisation des produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Non applicable.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

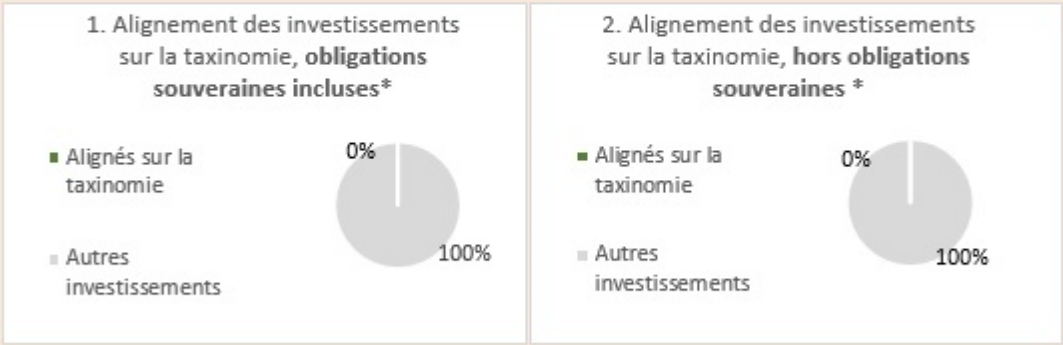

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'OPC non labellisés ISR, faute de disponibilité d'OPC labellisés ISR pour une stratégie précise.

Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Non applicable.

Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet : https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/

COMPARTIMENT GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME

Code ISIN des catégories d'actions :

Action E	FR0014009CG8
Action E1	FR00140056T3
Action E2	FR00140056U1
Action E3	FR0014009CH6
Action F	FR0012386654
Action F2	FR0014005344
Action M	FR0013321254
Action N	FR0010013912
Action R	FR0013321247

Classification

Compartiment « Actions internationales »

Investissement en OPC : possible au-delà de 20% de l'actif net.

Classification SFDR :

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur composite indicatif suivant : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion active respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indicateur composite suivant : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

L'indice MSCI World Euro est un indice pondéré par les capitalisations boursières (ajusté du free float) qui permet de mesurer la performance des marchés actions des pays développés. Il est libellé en Euro.

L'indice Bloomberg Euro Aggregate est composé d'obligations libellées en euro : d'emprunts d'Etats, d'émetteurs publics et d'émetteurs privés "investment grade" (financières, corporates et utilities). Toutes les émissions sont à taux fixe et libellées en Euro.

Cet indicateur ne constitue qu'une référence. Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil

comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

Stratégie d'investissement

Description des stratégies utilisées :

- Stratégie globale du compartiment :

  Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs de la zone euro et de valeurs internationales majoritairement à travers l'investissement en OPCVM d'actions et de taux et, dans la limite de 10% de son actif net en titres vifs (actions, titres de créances et instruments du marché monétaire).

  Le compartiment est géré au sein d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.

  La stratégie d'investissement du compartiment est mise en œuvre par un « gérant pilote », responsable de l'allocation d'actifs. Celui-ci sélectionne les OPCVM et les titres mis en portefeuille.

- Stratégie de constitution du portefeuille :

  La stratégie de constitution du portefeuille est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement ESG.

  Les stratégies mises en œuvre pour la sélection des OPCVM ainsi que des titres retenus dans la construction du portefeuille répondent à un process « top down » et s'articulent autour d'une double approche combinant l'allocation tactique et la sélection des titres et OPCVM.

  - Allocation tactique d'actifs :

    Le gérant pilote définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

    L'exposition au change est considérée comme un moteur potentiel de performance et à ce titre la sélection de classes d'actifs pourra s'effectuer en devise locale.

  - Sélection des titres et des OPCVM

    Marché Actions

    A la lumière des différentes sources de valeur ajoutée que sont l'analyse économique, l'ingénierie financière, l'analyse financière, le gérant va sélectionner les OPCVM et les valeurs mis en portefeuille. Il arbitrera notamment les OPCVM et valeurs selon différents critères : les types de capitalisations (grandes, moyennes et petites), les différents styles (valeurs de croissance, valeurs de rendement), leur positionnement sectoriel….

    Marché Taux

    Les décisions et choix majeurs reposent d'une part sur la gestion directionnelle qui consiste à sur ou sous sensibiliser le portefeuille par rapport à l'indicateur de référence (arbitrages d'OPCVM de duration différente), à sur ou sous exposer le portefeuille au risque crédit au travers de l'utilisation d'OPCVM spécialisés. Les investissements réalisés en titres vifs et au sein de ces OPCVM portent majoritairement sur des émissions de catégorie « investment grade » (catégorie d'investissements) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

    Le choix des émetteurs mis en portefeuille par le gérant s'appuie sur sa propre analyse, qui peut notamment se baser sur les compétences de l'équipe interne d'analyse crédit pour évaluer le risque des émetteurs dans le portefeuille et sur des notations de qualité de crédit émises par des entités externes.

- Prise en compte de critères ESG :

  Le compartiment sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

  Limites méthodologiques :

  Les OPC pourront s'appuyer sur des méthodologies différentes, que ce soit en termes de critères ESG analysés ou d'approches mises en œuvre. Afin de limiter les incohérences provenant de ces différences, une attention particulière sera portée à la sélection des OPC et en particulier aux respects des exigences énoncées.

  Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

- Prise en compte de la Taxonomie Européenne :

  Ce compartiment fait la promotion de caractéristiques environnementales. En tant que tel, il est requis conformément à l'article 6 de la Taxonomie Européenne d'indiquer que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

  Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

  Il convient toutefois de noter que, nonobstant ce qui précède, la proportion des investissements pouvant être considérée comme durable sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0 %. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

- Style de gestion adopté :

  Le compartiment sera géré activement dans le but d'obtenir une performance correspondant à son objectif de gestion eu égard aux critères de risques définis a priori.

<u>Actifs, hors dérivés intégrés :</u>

- Instruments de taux et actions

  <u>Marché Actions</u>

  L'exposition actions du compartiment sera comprise entre 60% et 100% de son actif net à travers des OPCVM et des actions en direct.

  <u>Marché Taux</u>

  La part des investissements en titres de créances et instruments du marché monétaire sera comprise entre 0% et 40 % de l'actif net.

  Ces investissements, en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.

  A travers ses investissements en titres vifs ou au sein des OPCVM sous-jacents, le compartiment pourra être exposé, dans la limite de 10% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion).

L'actif des OPCVM sous-jacents sera composé d'obligations à taux fixe, d'EMTN (Euro Medium Term Note), de TCN (Titres de Créances Négociables), d'obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, de véhicules de titrisation, d'obligations foncières et d'obligations à haut rendement (titres spéculatifs).

- Parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger :

  Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen jusqu'à 100% de son actif net.

  Les OPCVM seront détenus dans la limite des expositions Actions et Taux du compartiment.

  Les OPCVM investis dans des pays hors OCDE (marchés émergents) sont autorisés dans la limite de 10% de l'actif net.

  Les OPCVM pourront être ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management.

  Les OPCVM externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

  Des ETF (supports indiciels cotés), répliquant l'évolution des marchés actions ou obligataires, pourront être utilisés jusqu'à 100% de l'actif net.

Instruments dérivés et titres intégrant des dérivés :

L'utilisation des produits dérivés est autorisée dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment et a par conséquent un impact tant sur la performance que sur le risque du portefeuille.

Le compartiment peut également utiliser des titres intégrant des dérivés dans la limite d'un engagement maximum de 100% de son actif net. La stratégie d'utilisation des titres intégrant des dérivés est la même que celle décrite pour les instruments dérivés.

Ces instruments permettront :

- d'augmenter ou de diminuer l'exposition globale du compartiment aux risques actions et de taux.
- de mettre en place des stratégies d'arbitrages.
- de couvrir tout ou partie du risque de change du portefeuille.

Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques de taux ou de courbe dans le strict respect d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 3.

En cela, ils augmentent la flexibilité de la gestion. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance que les produits dérivés sont utilisés.

Le gérant pourra intervenir sur les instruments dérivés et titres intégrant des dérivés décrits dans le tableau suivant :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir		Nature des marchés d'intervention			Nature des interventions			
Actions	X	Réglementés	Organisés	De gré à gré	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre nature
Taux	X							
Change	X							
Crédit	X							
Instruments dérivés utilisés								
Futures								
- Actions		X	X		X	X		
- Taux		X	X		X	X		
- Devises		X	X		X	X		
Options								
- Actions		X	X		X	X		
- Taux		X	X		X	X		
- Change		X	X		X	X		
Swaps								
- Actions								
- Taux								
- Inflation								
- Change				X	X	X		
- Total Return Swap								
Change à terme								
- Change à terme				X	X	X		
Dérivés de crédit								
- Credit default swaps mono et multi entité(s) de référence								
- Indices				X	X	X		
- Options sur indices								
- Structuration sur multi-émetteurs (Tranches CDO, tranches d'ITRAXX, FTD, NTD…)								
Autres								
- Equity								

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir		Nature des marchés d'intervention			Nature des interventions			
Actions	X	Réglementés	Organisés	De gré à gré	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre nature
Taux	X							
Change	X							
Crédit	X							
Titres intégrant des dérivés utilisés								
Warrants								
- Actions								
- Taux								
- Change								
- Crédit								
Bons de souscription								
- Actions		X						
- Taux								
Autres								
- EMTN								
- Obligation convertible								
- Obligation contingente convertible (Coco bonds)								
- Obligation callable ou puttable								
- Credit Link Notes (CLN)								

- Critères de sélection des contreparties

  Les contreparties sur instruments de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré et techniques de gestion efficace de portefeuille) sont sélectionnées au sein d'une procédure spécifique en vigueur au sein de la société de gestion ; les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

Dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un Etat membre de l'Union Européenne ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif net.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net auprès du dépositaire.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le compartiment n'a pas vocation à faire des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME respecte les règles de placements des garanties financières applicables aux OPCVM et n'applique pas de critères spécifiques au-delà de ces règles.

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, il pourra recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations corporates et/ou des titres d'Etat) ou des espèces. Les garanties financières reçues et leur diversification seront conformes aux contraintes d'investissement du compartiment.

Seul le collatéral espèces reçu sera réutilisé : il sera réinvesti conformément aux règles applicables aux OPCVM.

L'ensemble de ces actifs reçus en collatéral devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Ces actifs reçus en collatéral seront conservés par le dépositaire du compartiment sur des comptes spécifiques. La gestion des appels de marge sera réalisée de manière quotidienne.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées selon les dispositions réglementaires.

Le niveau de garanties financières et la politique en matière de décote sont fixés en fonction de la réglementation en vigueur.

Profil de risque

Risques spécifiques au marché Actions

Risque lié aux marchés actions :

La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi dans la société. La valeur d'un portefeuille peut être affectée par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements politiques de la part de certains gouvernements.

Risque lié à l'investissement dans les petites et moyennes capitalisations :

Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

L'attention du porteur d'actions est appelée sur le fait que le compartiment pourra être exposé aux marchés des actions de petites et moyennes capitalisations qui peuvent, de par leur nature, présenter des amplitudes importantes, à la hausse comme à la baisse. A ce titre, la valeur liquidative du compartiment pourrait diminuer.

Risques spécifiques au marché Taux

Risque de taux :

Les porteurs étant exposés au risque de taux, ils pourront enregistrer des performances négatives sur la poche suite à des hausses de taux au niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Il représente le risque éventuel de dégradation de la qualité ou de défaillance de l'émetteur de titres investis en portefeuille le conduisant à un défaut de paiement qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) :

Ce compartiment doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risques communs aux marchés Taux et Actions

Risque de perte en capital :

Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe puisque le compartiment n'intègre aucune garantie en capital.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le compartiment ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie existe et est lié à la conclusion de contrats financiers à terme de gré à gré. Il mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis de la contrepartie avec laquelle le contrat a été conclu. Il s'agit donc du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l´euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPCVM pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change est limitée à une fois l'actif du compartiment.

Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :

L'utilisation des produits dérivés pourra tout aussi bien augmenter (par un accroissement de l'exposition) que diminuer (par une réduction de l'exposition) la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié à l'intervention sur les marchés émergents :

Les mouvements de marchés, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales. Le risque lié à l'intervention sur les marchés émergents ne dépassera pas 10% de l'actif net du compartiment.

Risques de durabilité :

Pour les investissements en titres vifs :

Les risques de durabilité, composés de la liste des Grands Risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et la politique charbon sont pris en compte dans les décisions de gestion de la manière suivante.

- La liste des Grands Risques ESG : elle est composée des sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative des agences de notation. Les titres composant cette liste sont exclus du compartiment.
- Politique charbon : l'objectif de cette politique est de diminuer l'exposition du compartiment aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Afin de limiter ces risques, une liste d'exclusion de valeurs est définie, selon les critères détaillés dans la politique générale de Groupama AM, disponible sur le site internet www.groupama-am.com. Ces valeurs sont exclues.

Pour les investissements en parts d'OPCVM :

Les risques de durabilité sont définis par chaque société de gestion des OPC sous-jacents détenus à l'actif du compartiment.

Les impacts consécutifs à l'apparition d'un risque de durabilité peuvent être nombreux et varier en fonction du risque spécifique, de la région et de la classe d'actifs. De manière générale, lorsqu'un risque de durabilité se produit pour un actif, il y aura un impact négatif sur l'actif ou une perte totale de sa valeur.

Politique de gestion du risque de liquidité :

La gestion du risque de liquidité du compartiment est réalisée dans le cadre d'un dispositif d'analyse et de suivi reposant sur des outils et méthodologies internes mis en place au sein de Groupama Asset Management.

Ce dispositif s'articule autour de deux axes :

- un suivi du profil de liquidité du portefeuille basé sur l'appréciation de la liquidité des actifs au regard des conditions de marché courantes,
- un suivi de la capacité du compartiment à faire face, dans des conditions de marchés courantes ou dégradées, à des scénarios de rachats significatifs.

Garantie ou protection

Néant.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Action E	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise
Action E1	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises
Action E2	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur
Action E3	Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres
Action F	Réservée aux OPCVM et FIA nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales (hors gammes Epargne & Retraite)
Action F2	Réservée aux FCPE nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant aux gammes Epargne & Retraite
Action M	Réservée aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales
Action N	Ouverte à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support de contrat d'assurance vie en unités de compte
Action R	Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME s'adresse aux investisseurs qui souhaitent dynamiser leur épargne par le biais de la combinaison des performances des marchés de taux et d'actions.

La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Proportion d'investissement dans le compartiment : tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer ce montant l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 5 ans et du niveau de risque accepté.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Diversification des placements : diversifier son portefeuille en actifs distincts (monétaire, obligataire, actions), dans des secteurs d'activité spécifiques et sur des zones géographiques différentes permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Action E	Capitalisation.
Action E1	Capitalisation.
Action E2	Capitalisation.
Action E3	Capitalisation.
Action F	Distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel.
Action F2	Distribution. Faculté de verser des acomptes sur dividendes. Possibilité de report total ou partiel.
Action M	Capitalisation.
Action N	Capitalisation.
Action R	Capitalisation.

Caractéristiques des actions

	Valeur liquidative d'origine	Devise de libellé	Fractionnement
Action E	100 €	Euro	Dix-millièmes d'actions
Action E1	100 €	Euro	Dix-millièmes d'actions
Action E2	100 €	Euro	Dix-Millièmes d'actions
Action E3	100 €	Euro	Dix-Millièmes d'actions
Action F	100 €	Euro	Dix-Millièmes d'actions
Action F2	100 €	Euro	Dix-Millièmes d'actions
Action M	1 000 €	Euro	Millièmes d'actions
Action N	100 €	Euro	Dix-Millièmes d'actions
Action R	100 €	Euro	Millièmes d'actions

Modalités de souscription et de rachat

	Montant minimum de la souscription initiale	Souscriptions	Rachats
Action E	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action E1	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action E2	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action E3	0,01 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action F	150 000 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action F2	150 000 €	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action M	Millième d'actions	En montant et en millièmes d'actions	En montant et en millièmes d'actions
Action N	Une action	En montant et en dix-millièmes d'actions	En montant et en dix-millièmes d'actions
Action R	Millième d'actions	En montant et en millièmes d'actions	En montant et en millièmes d'actions

Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous :

J	J	J : jour d'établissement de la VL	J+2 ouvrés	J+3 ouvrés	J+3 ouvrés
Centralisation avant 9h30 des ordres de souscription (2)	Centralisation avant 9h30 des ordres de rachat (2)	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats

(2) Sauf éventuel délai spécifique convenu avec votre établissement financier.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées et réceptionnées tous les jours ouvrés jusqu'à 9h30 :

- auprès de CACEIS Bank au titre de la clientèle dont il assure la tenue de compte conservation, pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré,
- auprès de Groupama Epargne Salariale pour les souscripteurs bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale,
- et auprès de Groupama Asset Management pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur.

Elles sont effectuées à valeur liquidative inconnue avec règlement à J+3 Euronext Paris.

Le compartiment valorise chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux français. Le calendrier de référence est celui de la bourse de Paris.

Lieu de communication de la valeur liquidative : sur le site internet www.groupama-am.com.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique auxdits commercialisateurs vis-à–vis de CACEIS Bank. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnée ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS Bank.

Frais et commissions

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au compartiment servent à compenser les frais supportés par le compartiment pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Catégorie d'actions	Assiette	Commission de souscription non acquise au compartiment	Commission de souscription acquise au compartiment	Commission de rachat non acquise au compartiment	Commission de rachat acquise au compartiment
Action E	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action E1	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action E2	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action E3	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4% TTC	Néant	Néant	Néant
Action F	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant
Action F2	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3% TTC	Néant	Néant	Néant
Action M	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant
Action N	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 2,75% TTC	Néant	Néant	Néant
Action R	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 3 % TTC	Néant	Néant	Néant

Cas d'exonérations : Souscriptions effectuées par les fonds nourriciers dans leur maître, le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME.

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment.

Pour les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'Informations Clés (DIC).

Actions E :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,70 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions E1 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 2,50 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions E2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions E3 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,30 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	10% au-dessus de l'indice composite de référence**

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du compartiment par rapport à l'indicateur composite suivant : 80% MSCI World Euro clôture (dividendes nets réinvestis), 20% Bloomberg Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du compartiment, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du compartiment retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10 % de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10 % de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive du compartiment par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

- Illustration 1 : fonctionnement général

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Performance des actions du compartiment	10%	5%	-7%	6%	3%
Performance de l'indicateur de référence	5%	4%	-3%	4%	0%
Sur / sous performance	5%	1%	-4%	2%	3%
Performance cumulée du Fonds sur la période d'observation	10%	5%	-7%	-1%	2%
Performance cumulée de l'indicateur de référence sur la période d'observation	5%	4%	-3%	1%	1%
Sur / sous performance cumulée sur la période d'observation	5%	1%	-4%	-2%	1%
Prélèvement d'une commission ?	Oui	Oui	Non car le compartiment a sous-performé l'indicateur de référence	Non car le compartiment est en sous-performance sur l'ensemble de la période d'observation en cours, commencé en année 3	Oui
Début d'une nouvelle période d'observation ?	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 2	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 3	Non, la période d'observation est prolongée pour s'étendre sur les années 3 et 4	Non, la période d'observation est prolongée pour s'étendre sur les années 3, 4 et 5	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 6

- Illustration 2 : traitement des performances non-compensées au-delà de 5 ans

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance des parts de l'OPCVM	0%	5%	3%	6%	1%	5%
Performance de l'indicateur de référence	10%	2%	6%	0%	1%	1%
A : Sur/sous performance année en cours	-10%	3%	-3%	6%	0%	4%
B1 : Report de sous-performance non compensée Année 1	N/A	-10%	-7%	-7%	-1%	Hors périmètre
B2 : Report de sous-performance non compensée Année 2	N/A	N/A	0%	0%	0%	0%
B3 : Report de sous-performance non compensée Année 3	N/A	N/A	N/A	-3%	-3%	-3%
B4 : Report de sous-performance non compensée Année 4	N/A	N/A	N/A	N/A	0%	0%
B5 : Report de sous-performance non compensée Année 5	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
Sur / sous performance période d'observation	-10% (A)	-7% (A + B1)	-10% (A + B1 + B2)	-4% (A + B1 + B2 + B3)	-4% (A + B1 + B2 + B3 + B4)	1% (A + B2 + B3 + B4 + B5)
Prélèvement d'une commission ?	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Actions F :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,00 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions F2 :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,15 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions M :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,00 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions N :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,70 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Actions R :

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement Perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument*
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion ».

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par le compartiment.

Description de la procédure de choix des intermédiaires :

Les gérants disposent d'une liste de « brokers » autorisés. Un « comité brokers » semestriel remet en perspective les appréciations émises par les gérants et toute la chaîne de valeur ajoutée (analystes, middle office…), et propose éventuellement l'inclusion motivée de nouveaux intermédiaires, et l'exclusion de certains.

Chacun note en fonction de son domaine d'expertise un ou plusieurs des critères suivants :

- Qualité des prix d'exécution des ordres,
- Liquidité offerte,
- Pérennité de l'intermédiaire,
- Qualité du dépouillement….

Annexe level 2 - Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Groupama Sélection ISR Dynamisme

Identifiant d'entité juridique : 969500B3NC3RI536RQ28

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☐ Il **promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de __% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social:** __%	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Le COMPARTIMENT promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille. Dans cette optique, le COMPARTIMENT met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le COMPARTIMENT n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le COMPARTIMENTsera en permanence investie à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.

- ***Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?***

Non applicable

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

☒ Oui,

Pour les OPC gérés par Groupama Asset Management :

Certains indicateurs portant sur les principales incidences négatives sont considérés tout au long du processus d'investissement et font partie intégrante de la méthodologie ESG adoptée par le Compartiment. Les investissements potentiels seront donc examinés via l'analyse de données quantitatives et qualitatives, conformément à la stratégie d'investissement du COMPARTIMENT décrite dans la section dédiée. Une évaluation des principales incidences négatives sera effectuée au niveau du COMPARTIMENT et sera rapportée annuellement au sein du rapport périodique du Compartiment.

☐ Non

Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

La sélection des OPC investi se fait au sein d'un univers d'investissement ESG éligible, définie en amont respectant les critères suivants :

- Le COMPARTIMENT sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
- Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

Le COMPARTIMENT peut être investi sur des sous-jacents gérés par Groupama AM ainsi que sur des OPC externes, gérés par d'autres sociétés de gestion, selon des stratégies d'investissements différentes. De ce fait, les stratégies d'investissements misent en œuvre dans le COMPARTIMENT sont multiples. L'actif du COMPARTIMENT sera toutefois investi majoritairement sur des sous-jacents gérés par Groupama AM.

Pour les fonds gérés par Groupama AM, l'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe ». Elle repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG aboutit à un score de 1 à 100 qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets…) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs …) ;

- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants …).

L'univers d'investissement est divisé en cinq quintiles, chaque quintile représentant 20% de l'univers d'investissement, en nombre de valeurs. Les valeurs notées Quintile 1 représentent les meilleures notes ESG au sein de l'univers d'investissement, tandis que les valeurs notées Quintile 5 représentent les plus mauvaises notes.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible. En effet, les données ESG ne sont pas encore standardisées, et l'analyse de Groupama Asset Management se fonde in fine sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.

Pour pallier cette limite, Groupama Asset Management concentre son analyse sur les points les plus matériels des secteurs et des entreprises analysés.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans les COMPARTIMENTS Groupama AM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au document méthodologique disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

- ***Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?***

Afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues, la stratégie d'investissement repose sur les éléments suivants :

Le COMPARTIMENT sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

- ***Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?***

Non applicable

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

- ***Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?***

Pour les OPC gérés par Groupama AM :

Afin de s'assurer que les entreprises investies se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, le COMPARTIMENT a recours à une méthodologie d'analyse interne prenant en compte des critères de bonne gouvernance via son approche ESG, tels que décrits dans la section consacrée à sa stratégie d'investissement.

Les critères pris en compte sont :

- Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration
- Intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants
- Existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration
- Politique de prévention de la corruption et existence de controverses
- Pratiques de lobbying responsable et existence de controverses

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au sein du portefeuille :

- La proportion minimum d'investissements contribuant aux caractéristiques environnementale et sociales promues par le Compartiments s'élève à 90% (#1 ci-dessous), excluant les OPC et les liquidités.
- La proportion minimum d'investissements durables s'élève à 0% (#1A ci-dessous)
- La proportion minimum d'investissements alignés sur la taxonomie est de 0%.

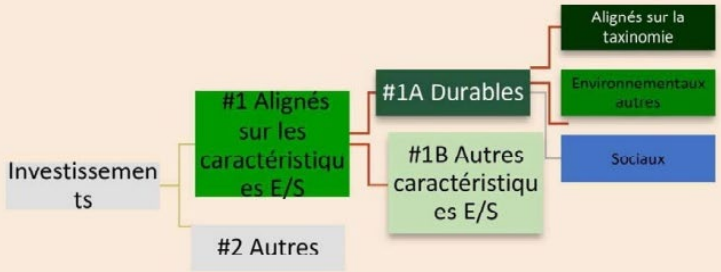

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Comment l'utilisation des produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Non applicable.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le COMPARTIMENT promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il ne s'engage pas à réaliser un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

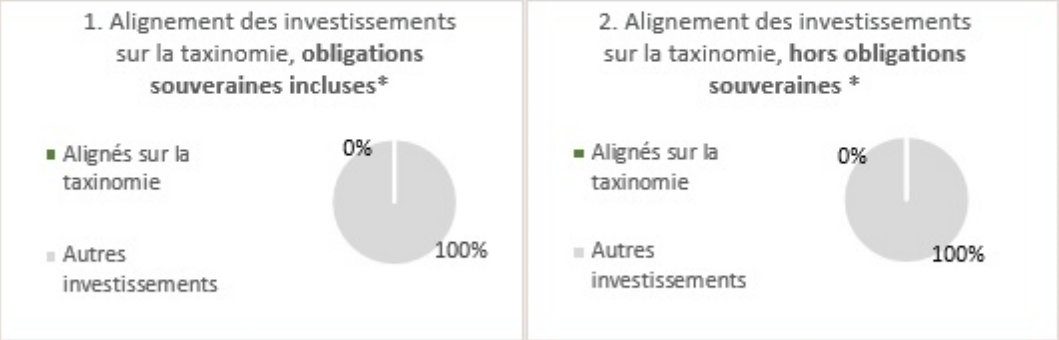

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

uelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas de part minimum :

Le COMPARTIMENT promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il ne s'engage pas à réaliser un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE, ni à une part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.

Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Non applicable.

Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet : https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/

- Code ISIN des catégories d'actions :
  Actions N : FR0000029902
  Actions M : FR0013327061
  Actions G : FR0013326485
  Actions R : FR0013327731
  Actions E : FR0014009F14
  Actions E1 : FR0014005831
  Actions E2 : FR0014005849
  Actions E3 : FR0014009F22
  Actions F2 : FR00140066R6
  Actions F : FR00140086O1

Investissement en OPC : Possible au-delà de 20% de l'actif net

Classification SFDR :

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR.

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est de chercher à obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur composite suivant : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion active respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de valoriser la durabilité des entreprises.

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).

L'indice Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), calculé coupons nets réinvestis est représentatif des dettes obligataires des principaux pays de l'OCDE.

L'indice MSCI World €, publié par Morgan Stanley Capital International, est un indice pondéré par les capitalisations boursières (ajusté du free float) qui permet de mesurer la performance des marchés actions des pays développés. Il est libellé en Euro.
Cet indicateur composite ne constitue qu'une référence Aucun mécanisme visant à maintenir quelque niveau de corrélation avec ce dernier n'est déployé au sein de la gestion mise en œuvre. Néanmoins, le profil comportemental du portefeuille et celui de l'indice pourront être comparables dans certaines configurations de marché.

Stratégie d'investissement :

Description des stratégies utilisées

- Stratégie globale du compartiment :

  Le compartiment Groupama Sélection ISR Convictions a pour objet, au travers d'une gestion discrétionnaire, la gestion d'un portefeuille diversifié d'OPC de taux et d'actions sans zone géographique prépondérante.

  La stratégie d'investissement résulte d'une approche top down.

  Allocation tactique d'actifs :

  Le gérant définit l'allocation tactique (pondération des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque/rendement (approche « Top down »).

  Sur les marchés de taux :

  La classe d'actif taux se décline dans le portefeuille via une stratégie de gestion de type directionnelle qui consiste à sur ou sous sensibiliser le portefeuille au risque de taux par rapport à l'indicateur de référence, à sur ou sous exposer le portefeuille au risque crédit au travers de l'utilisation d'OPC spécialisés.

  Sur les marchés actions

  La classe d'actif action se décline sous la forme de choix de zones géographiques et de styles de gestion (Value / Croissance / Petites et moyennes capitalisations / Momentum parmi d'autres).

- Stratégie de constitution du portefeuille :

  La stratégie de constitution du portefeuille est mise en place par la combinaison de l'approche financière traditionnelle et de l'intégration de critères d'investissement ESG

  - Prise en compte de critères ESG :

    Le compartiment sera en permanence investie à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères extra financiers (sociaux, environnementaux et de gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

    Limites méthodologiques : Les OPC pourront s'appuyer sur des méthodologies différentes, que ce soit en termes de critères ESG analysés ou d'approches mises en œuvre. Afin de limiter les incohérences provenant de ces différences, une attention particulière sera portée à la sélection des OPC et en particulier aux respects des exigences énoncées.

    Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

  - Prise en compte de la Taxonomie Européenne :

    Ce compartiment fait la promotion de caractéristiques environnementales. En tant que tel, il est requis conformément à l'article 6 de la Taxonomie Européenne d'indiquer que le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Il convient toutefois de noter que, nonobstant ce qui précède, la proportion des investissements pouvant être considérée comme durable sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0 %. Par conséquent, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » ne s'applique à aucun des investissements de ce produit financier.

Style de gestion adopté :

Le compartiment sera géré activement dans le but d'obtenir une performance correspondant à son objectif de gestion eu égard aux critères de risques définis a priori dans le respect du process.

Actifs, hors dérivés intégrés

Marché taux :

La poche taux pourra évoluer entre 20 et 80 % de l'actif net.

Fourchette de sensibilité : 2 à 8 sur l'actif net.

Les investissements via des OPC, porteront sur des émissions de catégorie « investment grade » ou équivalent et dans la limite de 30% de l'actif net sur des émissions « non Investment Grade » ou non notées.

Marché actions :

La poche actions pourra évoluer entre 20 et 80 % de l'actif net.

Parts ou actions d'OPC :

Le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen jusqu'à 100% de son actif net et en FIA de droit français ou étranger pouvant leur être assimilés jusqu'à 10% de son actif net ;

Les OPC pourront être les suivants :

- jusqu'à 100% en OPCVM de droit français ou de droit européen pouvant leur être assimilés n'investissant pas plus de 10 % dans d'autres OPCVM;
- jusqu'à 10% en FIA, de droit français ou de droit étranger respectant les 4 critères énoncés par l'article R214-13 du COMOFI :
  - ils sont soumis à une surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et la coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance de l'OPC ou du fonds d'investissement étranger est suffisamment garantie,
  - le niveau de protection garantie aux porteurs est équivalent à celui prévu pour les porteurs d'OPCVM,
  - leur activité fait l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés,
  - ils ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement. Cette limite figure dans leur règlement ou leurs statuts.

Les OPC pourront être ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management.

Les OPC externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

Le compartiment pourra être exposé au travers des OPC sur les marchés des actions et obligations internationaux (y compris les actions et obligations européennes), Dans la limite de 20 % de son actif net le compartiment pourra être exposé sur les pays hors OCDE (marchés émergents) au travers des OPC sous-jacents.

Le compartiment pourra également détenir via des OPC jusqu'à 30 % de ses actifs en obligations à haut rendement (Segment High Yield « Speculative grade » correspondant à une notation inférieure à BBB- chez Standard & Poor's et à Baa3 chez Moody's ou notation estimée équivalente par la société de gestion).

Lors de la sélection des sous-jacents, la politique liée aux risques de durabilité de Groupama AM sera appliquée lorsqu'il s'agit d'un OPC interne. Lors de la sélection d'un OPC externe, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion tierce sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière

- Des ETF (supports indiciels cotés), répliquant l'évolution des marchés actions ou obligataires, pourront être utilisés dans la limite de 100% de l'actif net.

Instruments dérivés

Les opérations sur les marchés dérivés seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du compartiment. Elles seront utilisées afin de couvrir, exposer ou procéder à des opérations d'arbitrage contre les risques actions, de taux, de change et de crédit. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance que les produits dérivés sont utilisés.

Le gérant pourra intervenir sur les instruments dérivés décrits dans le tableau suivant :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir		Nature des marchés d'intervention			Nature des interventions			
Actions	X	Réglementés	Organisés	De gré à gré	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre nature
Taux	X							
Change	X							
Crédit	X							
Nature des instruments utilisés								
Futures								
- Actions		X	X		X	X	X	
- Taux		X	X		X	X	X	
- Devises		X	X		X	X	X	
Options								
- Actions		X	X	X	X	X		
- Taux		X	X	X	X	X		
- Change								
Swaps								
- Actions								
- Taux				X	X	X	X	
- Inflation				X	X	x	x	
- Change				X	X	X		
- Total Return Swap								
Change à terme								
- Change à terme				X	X	X	x	
Dérivés de crédit								
- Credit default swaps mono et multi entité(s) de référence								
- Credit Link Notes (CLN)								
- Indices		X	X	X	X	X		
- Options sur indices								
- Structuration sur multi-émetteurs (Tranches CDO, tranches d'ITRAXX, FTD, NTD…)								
Autres								
-Options sur futures								
- Equity								
Warrants								
- Actions								
- Taux								
- Change								
- Crédit								
EMTN								
- EMTN								
Bons de souscription								
- Actions								
- Taux								

- <u>Critères de sélection des contreparties :</u>

  Les contreparties sur instruments de gré à gré (instruments dérivés de gré à gré et techniques de gestion efficace de portefeuille) sont sélectionnées au sein d'une procédure spécifique en vigueur au sein de la société de gestion ; les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

Les dépôts :

Les dépôts effectués auprès d'un établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de l'Union Européenne ou partie à l'EEE dont le terme est inférieur à 12 mois sont utilisés afin de rémunérer la trésorerie dans un maximum de 10% de l'actif net.

Emprunts d'espèces :

De manière exceptionnelle, dans l'objectif d'un investissement en anticipation de hausse des marchés ou de façon plus temporaire dans le cadre de rachats importants, le gérant pourra effectuer des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net auprès du dépositaire.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le compartiment ne réalisera pas d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Le compartiment utilisant des instruments dérivés et pouvant avoir recours aux emprunts d'espèces, le niveau d'exposition totale du portefeuille évoluera entre 0% et 200% de l'actif net.

Informations relatives aux garanties financières du compartiment :

Le compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS respecte les règles de placements des garanties financières applicables aux OPCVM et n'applique pas de critères spécifiques au-delà de ces règles.

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, le compartiment pourra recevoir à titre de collatéral des titres (tels que notamment des obligations corporate et/ou des titres d'état) ou des espèces. Les garanties financières reçues et leur diversification seront conformes aux contraintes du compartiment.

Seul le collatéral espèces reçu sera réutilisé : il est réinvesti conformément aux règles applicables aux OPCVM.

L'ensemble de ces actifs reçus en collatéral devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Ces actifs reçus en collatéral seront conservés par le dépositaire du fonds sur des comptes spécifiques.

La gestion des appels de marge sera réalisée de manière quotidienne.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées selon les dispositions réglementaires.

Le niveau des garanties financières et la politique en matière de décote sont fixés en fonction de la réglementation en vigueur.

Profil de risque :

Risques communs aux marchés taux et actions :

- Risque de perte en capital :

  Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué existe puisque l'OPC n'intègre aucune garantie en capital.
- Volatilité de la valeur liquidative :

  La volatilité du compartiment sera importante car liée à l'évolution conjuguée des marchés actions et des marchés de taux (effet de sensibilité et effet risque de signature)
- Risque de change :

  Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l´euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

  Le compartiment peut présenter un risque de change notamment du fait de l'investissement dans des OPC pouvant eux-mêmes présenter un risque de change. L'exposition directe ou indirecte au risque de change vise un seuil maximum d'une fois l'actif du compartiment.
- Risque relatif :

  Compte tenu des sources de risque énoncées ci-dessus, le risque que la performance du compartiment ne soit pas conforme à ses objectifs existe.

- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :

  L'utilisation des produits dérivés pourra tout aussi bien augmenter (par un accroissement de l'exposition) que diminuer (par une réduction de l'exposition) la volatilité du compartiment.

  Celle-ci devrait néanmoins rester toujours relativement proche de son indicateur de référence, même si ponctuellement elle peut présenter des divergences.

- Risque de liquidité :

  Le risque de liquidité peut se matérialiser par la difficulté de trouver des contreparties de marché ou des prix raisonnables dans certaines circonstances exceptionnelles de marché. En cas d'effondrement ou de fermeture des marchés, la force majeure pourra être invoquée pour justifier des restrictions de liquidité.

- Risque de contrepartie :

  Le risque de contrepartie est lié à la conclusion de contrats financiers à terme de gré à gré ou d'acquisitions-cessions temporaires de titres. Il mesure les risques encourus par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis de la contrepartie avec laquelle le contrat a été conclu. Il s'agit donc du risque de défaillance de la contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Conformément à la réglementation, ce risque ne peut excéder par contrepartie 10 % de l'actif net.

- Risque de durabilité :

  Les risques de durabilité sont définis par chaque société de gestion des OPC sous-jacents détenus à l'actif du compartiment.

  Les impacts consécutifs à l'apparition d'un risque de durabilité peuvent être nombreux et varier en fonction du risque spécifique, de la région et de la classe d'actifs. De manière générale, lorsqu'un risque de durabilité se produit pour un actif, il y aura un impact négatif sur l'actif ou une perte totale de sa valeur.

Risques spécifiques à la poche taux :

- Risque de taux :

  Les porteurs étant exposés au risque de taux, ils pourront enregistrer des performances négatives sur la poche suite à des hausses de taux au niveau des taux d'intérêt.

- Risque de crédit :

  Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature ou de défaillance de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du compartiment.

- Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs à haut rendement :

  Étant donné que le compartiment pourra être investi dans des titres spéculatifs à haut rendement, titres dont la notation est faible, le risque de baisse de la valeur liquidative du compartiment pourra être plus important.

- Risque lié à l'intervention sur les marchés émergents

  Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

Risques spécifiques à la poche actions :

- Risque actions :

  La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi dans la société. La valeur d'un portefeuille peut être affectée par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements politiques de la part de certains gouvernements.

Politique de gestion du risque de liquidité :

La gestion du risque de liquidité du compartiment est réalisée dans le cadre d'un dispositif d'analyse et de suivi reposant sur des outils et méthodologies internes mis en place au sein de Groupama Asset Management.

Ce dispositif s'articule autour de deux axes :

- un suivi du profil de liquidité du portefeuille basé sur l'appréciation de la liquidité des actifs au regard des conditions de marché courantes,
- un suivi de la capacité du fonds à faire face, dans des conditions de marchés courantes ou dégradées, à des scénarios de rachats significatifs.

Garantie ou protection :

Néant

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Actions N : Ouvertes à tous souscripteurs.

Actions M : Réservées aux investisseurs institutionnels hors OPC ou mandats gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales.

Actions G : Réservées aux compagnies, filiales et caisses régionales de Groupama Assurances Mutuelles Agricoles.

Actions R : Réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Actions F2 : Réservée aux FCPE nourriciers gérés par Groupama Asset Management ou ses filiales et appartenant aux gammes Epargne & Retraite.
Actions E : Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des frais de gestion des supports de placement par l'entreprise.
Actions E1 : Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs français d'épargne et de retraite d'entreprises.

Actions E2 : Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs français d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur.

Actions E3 : Réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et de retraite d'entreprises mis en place par des entreprises ou groupements d'entreprises sélectionnés par le Commercialisateur notamment dans le cadre d'appels d'offres.
Actions F : Réservée aux OPCVM et FIA nourriciers du compartiment GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS

Le compartiment Groupama Sélection ISR Convictions s'adresse aux investisseurs qui souhaitent dynamiser leur épargne par le biais de la combinaison des performances des marchés de taux et d'actions.

La durée de placement recommandée est supérieure à 3 ans.

Proportion d'investissement dans le compartiment : tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le compartiment Groupama Sélection ISR Convictions doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer ce montant l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à 3 ans et du niveau de risque accepté.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du compartiment.

Diversification des placements : diversifier son portefeuille en actifs distincts (monétaires, obligataires, actions), dans des secteurs d'activité spécifiques et sur des zones géographiques différentes permet à la fois une meilleure répartition des risques et une optimisation de la gestion d'un portefeuille en tenant compte de l'évolution des marchés.

Modalités de détermination et d'affectation des revenus

Le compartiment est composé de plusieurs catégories d'actions :

Actions N : FR0000029902

Actions M : FR0013327061

Actions G : FR0013326485
Actions R : FR0013327731
Actions F2 : FR00140066R6
Actions E : FR0014009F14
Actions E1 : FR0014005831
Actions E2 : FR0014005849
Actions E3 : FR0014009F22
Actions F : FR0014008601

Actions N : capitalisation.
Actions M : capitalisation.
Actions G : Capitalisation et/ou distribution et/ou report
Actions F2 : Distribution et/ou report
Action R : Capitalisation
Actions E : Capitalisation
Actions E1 : Capitalisation
Actions E2 : Capitalisation
Actions E3 : Capitalisation
Actions F : Distribution et/ou report

Caractéristiques des actions :
Valeur liquidative d'origine des actions :
Actions N : 152,45 euros.
Actions M : 100 euros
Actions G : 10 000 euros.
Actions R : 500 euros
Actions F2 : 100 euros
Actions E : 100 euros
Actions E1 : 100 euros
Actions E2 : 100 euros
Actions E3 : 100 euros
Actions F : 100 euros

Devise de libellé des actions : Euro.
Fractionnement en 10.000ème d'action pour les actions N, F2, E, E1, E2, E3, F et F2 et en 1.000ème d'action pour les actions M, G, R.

Modalités de souscription et de rachat :
Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous pour l'ensemble des parts :

J	J	J : jour d'établissement de la VL	J+2 ouvré	J+3	J+3
Centralisation avant 9 h 30	Centralisation avant 9 h 30	Exécution de l'ordre au plus	Publication de la valeur	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats

des ordres de souscription[3]	des ordres de rachat[1]	tard en J	liquidative		

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées tous les jours ouvrés jusqu'à 9 heures 30 :

- auprès de CACEIS Bank au titre de sa clientèle dont il assure la tenue de compte conservations pour les parts à inscrire ou inscrite au porteur ou au nominatif administré
- auprès de Groupama Epargne Salariale pour les souscripteurs bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale,
- et auprès de Groupama Asset Management pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur.

Elles sont effectuées à valeur liquidative inconnue avec règlements à J+3 Euronext Paris. En cas d'ordres à exécuter sur la valeur liquidative datée du lendemain d'un jour férié, les ordres devront être transmis la veille du jour férié avant l'heure limite.

L'OPCVM valorise chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux français. Le calendrier de référence est celui de la bourse de Paris.

Lieu de communication de la valeur liquidative : dans les locaux de Groupama Asset Management.

- Montant minimum de la souscription initiale :

  Actions N : 10 000ème d'action

  Actions M : 1.000ème d'action

  Actions G : 300 000 euros

  Actions R : 1.000ème d'action

  Actions F2 : 10.000ème d'actions

  Actions E : 0,01 euro

  Actions E1 : 0,01 euro

  Actions E2 : 0,01 euro

  Actions E3 : 0,01 euro

  Actions F : 10.000ème d'actions

- Possibilité de souscrire en montant ou en 10.000ème d'action pour les actions N, F2, E, E1 E2, E3, F et F2 en 1.000ème d'action pour les actions G, M, R.

  Le rachat total des actions s'effectue en quantité uniquement.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que les ordres transmis à des commercialisateurs autres que les établissements mentionnés ci-dessus doivent tenir compte du fait que l'heure limite de centralisation des ordres s'applique auxdits commercialisateurs vis-à–vis de CACEIS Bank. En conséquence, ces commercialisateurs peuvent appliquer leur propre heure limite, antérieure à celle mentionnée ci-dessus, afin de tenir compte de leur délai de transmission des ordres à CACEIS Bank.

Frais et commissions :

Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises au compartiment servent à compenser les frais supportés par le compartiment pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

[3] *Sauf éventuel délai spécifique convenu avec votre établissement financier.*

Catégories d'actions N, M, G, R, F et F2,

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 2 %
Commission de souscription acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Néant
Commission de rachat non acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Néant
Commission de rachat acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Néant

Cas d'exonérations : Souscriptions effectuées par les fonds nourriciers dans le compartiment maître.

Catégories d'actions E, E1, E2 et E3 :

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Taux maximum : 4 %
Commission de souscription acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Néant
Commission de rachat non acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Néant
Commission de rachat acquise au compartiment	Valeur liquidative x Nombre de parts ou actions	Néant

Frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;

Pour les frais effectivement facturés au compartiment, se reporter au Document d'Information Clés (DIC).

Catégorie d'actions N

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d'actions M

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum 0,75 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d’actions G

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 0,40 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d’instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d’actions R

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 0,85 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d’instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d'actions E

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 1,50 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d'actions E1

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 2,05 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d’actions E2

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 1,10 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d’instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d’actions E3

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 1,00 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d’instrument **
Commission de surperformance	Actif net	10 % au-dessus de l’indice composite de référence***

Principes applicables aux commissions de surperformance :

- Principe général :

La commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de la valeur liquidative et est perçue lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable.

La méthode de calcul employée est celle dite de la « variation quotidienne » visant à ajuster à chaque valeur liquidative le solde d'un compte de provisions en fonction de la performance du compartiment par rapport à l'indice de référence composite : 50% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) et 50% Bloomberg Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), depuis la valeur liquidative précédente.

A chaque valorisation du compartiment, un actif de référence est déterminé. Il représente l'actif du compartiment retraité des montants de souscriptions/rachats et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence depuis la dernière valorisation.

Si, depuis la dernière valeur liquidative, l'actif valorisé du compartiment, actif évalué net de tout frais, est supérieur à celui de l'actif de référence, un montant correspondant à 10 % de la différence est ajouté au solde du compte de provisions pour frais de surperformance. A l'inverse, dans le cas d'une sous performance entre deux valeurs liquidatives, une reprise sur provision est effectuée à hauteur de 10 % de l'écart entre l'actif valorisé et l'actif de référence. Le compte de provisions ne pouvant être négatif, les reprises sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Un solde théorique négatif est néanmoins mémorisé afin de ne provisionner de futures commissions variables qu'une fois l'ensemble de la sous performance constatée effectivement rattrapée.

Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Dans l'hypothèse, où aucune commission de surperformance ne serait provisionnée en fin de période de référence, cas d'une sous-performance par rapport à l'indicateur de référence, cette dernière sera étendue à l'exercice suivant en poursuivant les calculs de provisionnement en cours. Ainsi, ne pourront être provisionnées des commissions de surperformance sur le nouvel exercice qu'à la condition que les sous-performances passées soient intégralement effacées.

Au bout de 5 années sans prélèvement de commissions de surperformance (sous performance globale sur 5 ans), le mécanisme de calcul prévoit de ne plus prendre en compte les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans comme l'illustre le second tableau ci-dessous.

Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive du compartiment par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative.

- Illustration 1 : fonctionnement général

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Performance des actions du compartiment	10%	5%	-7%	6%	3%
Performance de l'indicateur de référence	5%	4%	-3%	4%	0%
Sur / sous performance	5%	1%	-4%	2%	3%
Performance cumulée du Fonds sur la période d'observation	10%	5%	-7%	-1%	2%

Performance cumulée de l'indicateur de référence sur la période d'observation	5%	4%	-3%	1%	1%
Sur / sous performance cumulée sur la période d'observation	5%	1%	-4%	-2%	1%
Prélèvement d'une commission ?	Oui	Oui	Non car le compartiment a sous-performé l'indicateur de référence	Non car le compartiment est en sous-performance sur l'ensemble de la période d'observation en cours, commencé en année 3	Oui
Début d'une nouvelle période d'observation ?	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 2	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 3	Non, la période d'observation est prolongée pour s'étendre sur les années 3 et 4	Non, la période d'observation est prolongée pour s'étendre sur les années 3, 4 et 5	Oui, une nouvelle période d'observation débute en année 6

- Illustration 2 : traitement des performances non-compensées au-delà de 5 ans

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance des parts de l'OPCVM	0%	5%	3%	6%	1%	5%
Performance de l'indicateur de référence	10%	2%	6%	0%	1%	1%
A : Sur/sous performance année en cours	-10%	3%	-3%	6%	0%	4%
B1 : Report de sous-performance non compensée Année 1	N/A	-10%	-7%	-7%	-1%	Hors périmètre
B2 : Report de sous-performance non compensée Année 2	N/A	N/A	0%	0%	0%	0%
B3 : Report de sous-performance non compensée Année 3	N/A	N/A	N/A	-3%	-3%	-3%
B4 : Report de sous-performance non compensée Année 4	N/A	N/A	N/A	N/A	0%	0%
B5 : Report de sous-performance non compensée Année 5	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0%

Sur / sous performance période d'observation	-10% (A)	-7% (A + B1)	-10% (A + B1 + B2)	-4% (A + B1 + B2 + B3)	-4% (A + B1 + B2 + B3 + B4)	1% (A + B2 + B3 + B4 + B5)
Prélèvement d'une commission ?	Non	Non	Non	Non	Non	Oui

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de Groupama Asset Management

Catégorie d'actions F2

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 0,25 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Catégorie d'actions F

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum 0,90 % TTC

Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Taux maximum 0,20 % TTC
Commission de mouvement perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €* TTC *selon la complexité
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument **
Commission de surperformance	Actif net	Néant

** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

- Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	**Assiette**	**Taux maximum barème**
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du compartiment pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera également prise en charge par le compartiment.

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent au compartiment.
Groupama Asset Management ne perçoit aucune commission en nature (Conformément à la réglementation en vigueur) de la part des intermédiaires.

Description de la procédure de choix des intermédiaires :

Les gérants disposent d'une liste de « brokers » autorisés. Un « comité brokers » semestriel remet en perspective les appréciations émises par les gérants et toute la chaîne de valeur ajoutée (analystes, middle office…), et propose éventuellement l'inclusion motivée de nouveaux intermédiaires, et l'exclusion de certains.

Chacun note en fonction de son domaine d'expertise un ou plusieurs des critères suivants :

- Qualité des prix d'exécution des ordres,
- Liquidité offerte,
- Pérennité de l'intermédiaire,
- Qualité du dépouillement.

Régime fiscal :

Avertissement : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Annexe level 2 - Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, 2 et ; 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: Groupama Selection ISR Conviction

Identifiant d'entité juridique: 969500NYN6MUSQEMQ952

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif environnemental:** __%	☐ Il **promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de __% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il réalisera un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social:** __%	☒ Il promeut des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Le COMPARTIMENT promeut des caractéristiques environnementales et sociales au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG ») des titres détenus en portefeuille. Dans cette optique, le COMPARTIMENT met en œuvre une approche « Best-in-Universe » et procède également à l'exclusion de certaines valeurs.

En outre, le COMPARTIMENT n'a pas désigné un indice de référence adapté aux caractéristiques ESG aux fins du Règlement SFDR.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le COMPARTIMENTsera en permanence investie à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR.

- ***Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?***

Non applicable

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

☒ Oui,

Pour les OPC gérés par Groupama Asset Management :

Certains indicateurs portant sur les principales incidences négatives sont considérés tout au long du processus d'investissement et font partie intégrante de la méthodologie ESG adoptée par le Compartiment. Les investissements potentiels seront donc examinés via l'analyse de données quantitatives et qualitatives, conformément à la stratégie d'investissement du COMPARTIMENT décrite dans la section dédiée. Une évaluation des principales incidences négatives sera effectuée au niveau du COMPARTIMENT et sera rapportée annuellement au sein du rapport périodique du Compartiment.

☐ Non

Quelle stratégie d'investissement ce produit financier suit-il ?

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

La sélection des OPC investi se fait au sein d'un univers d'investissement ESG éligible, définie en amont respectant les critères suivants :

- Le COMPARTIMENT sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les OPCVM pourront s'appuyer sur des approches ESG différentes, ce qui constitue une limite de cette stratégie ESG.
- Lors de la sélection d'un OPC, la politique liée aux risques de durabilité de la société de gestion sera étudiée. Les éléments suivants seront vérifiés : existence, publicité et cohérence avec la politique de Groupama AM en la matière.

Le COMPARTIMENT peut être investi sur des sous-jacents gérés par Groupama AM ainsi que sur des OPC externes, gérés par d'autres sociétés de gestion, selon des stratégies d'investissements différentes. De ce fait, les stratégies d'investissements misent en œuvre dans le COMPARTIMENT sont multiples. L'actif du COMPARTIMENT sera toutefois investi majoritairement sur des sous-jacents gérés par Groupama AM.

Pour les fonds gérés par Groupama AM, l'approche ESG utilisée dans le processus de gestion est une approche « Best-In-Universe ». Elle repose sur une analyse quantitative et qualitative des pratiques environnementales, sociales et de la gouvernance des valeurs dans lesquelles elle est investie.

L'analyse de ces critères ESG aboutit à un score de 1 à 100 qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement (biodiversité, gestion des déchets…) ;
- Social (formation des salariés, relations fournisseurs …) ;

- Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants …).

L'univers d'investissement est divisé en cinq quintiles, chaque quintile représentant 20% de l'univers d'investissement, en nombre de valeurs. Les valeurs notées Quintile 1 représentent les meilleures notes ESG au sein de l'univers d'investissement, tandis que les valeurs notées Quintile 5 représentent les plus mauvaises notes.

Pour les Etats, l'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- Environnement : L'intensité carbone correspond aux émissions nationales totales auxquelles sont ajoutées les émissions correspondant à la production de l'ensemble des biens et services importés dans le pays, et rapportées au PIB ;
- Social : Taux de chômage de longue durée : Pourcentage de la population active âgée de 15 à 74 ans qui a été au chômage pendant 12 mois ou plus ;
- Droits Humains : Liberté d'expression et citoyenneté : Perception de la démocratie (capacité du peuple à choisir ses gouvernants) la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias.

Notre analyse interne dresse un état des lieux de la performance d'un pays en matière de développement durable. Il s'agit de classer et noter la capacité des Etats à mettre en place une croissance soutenable sur le long terme.

L'analyse ESG aboutit à un score de 1 à 100 pour l'ensemble des Etats appartenant à cet univers d'investissement (la valeur la mieux notée a une note de 100). L'univers d'investissement ESG est défini au sein d'un univers d'émetteurs souverains noté d'un point de vue ESG.

Le Compartiment sera investi de manière privilégiée dans les valeurs appartenant aux Quintiles 1 à 4. La sélection devra aboutir à une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à celle de son univers d'investissement.

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible. En effet, les données ESG ne sont pas encore standardisées, et l'analyse de Groupama Asset Management se fonde in fine sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes, dont certaines peuvent encore être parcellaires et hétérogènes.

Pour pallier cette limite, Groupama Asset Management concentre son analyse sur les points les plus matériels des secteurs et des entreprises analysés.

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans les OPCVM Groupama AM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au document méthodologique disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

- ***Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?***

Afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues, la stratégie d'investissement repose sur les éléments suivants :

Le COMPARTIMENT sera en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans des OPCVM labellisés ISR. La sélection de ces OPCVM repose sur une intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) en complément des critères financiers

traditionnels des processus d'analyse et de sélection de valeurs.

- ***Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?***

Non applicable

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

- ***Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?***

Pour les OPC gérés par Groupama AM :

Afin de s'assurer que les entreprises investies se conforment à des pratiques de bonne gouvernance, le COMPARTIMENT a recours à une méthodologie d'analyse interne prenant en compte des critères de bonne gouvernance via son approche ESG, tels que décrits dans la section consacrée à sa stratégie d'investissement.

Les critères pris en compte sont :

- Pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration
- Intégration des critères ESG dans la rémunération des dirigeants
- Existence d'un comité RSE au sein du conseil d'administration
- Politique de prévention de la corruption et existence de controverses
- Pratiques de lobbying responsable et existence de controverses

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au sein du portefeuille :

- La proportion minimum d'investissements contribuant aux caractéristiques environnementale et sociales promues par le Compartiments s'élève à 90% (#1 ci-dessous), excluant les OPC et les liquidités.
- La proportion minimum d'investissements durables s'élève à 0% (#1A ci-dessous), excluant les OPC et les liquidités.
- La proportion minimum d'investissements alignés sur la taxonomie est de 0%.

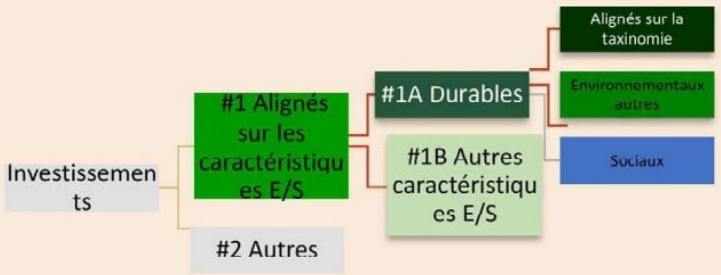

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Comment l'utilisation des produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Non applicable.

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le COMPARTIMENT promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il ne s'engage pas à réaliser un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

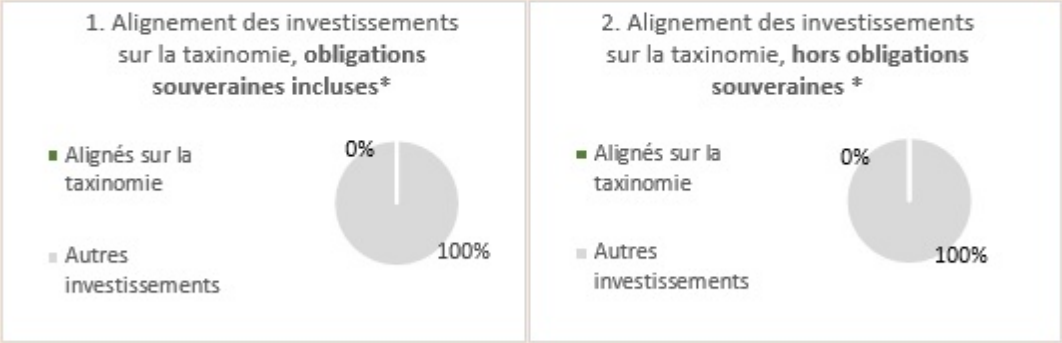

** Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

Pas de part minimum :

Le COMPARTIMENT promeut des caractéristiques environnementales et sociales, il ne s'engage pas à réaliser un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés avec la taxonomie de l'UE, ni à une part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Quelle est la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle est la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « #2 Autres » est composée d'émetteurs ou valeurs non notées, faute de disponibilité de données ESG suffisantes mais pour lesquelles les politiques d'exclusion du fonds s'appliquent.

Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Non applicable.

Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet : https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/

4 INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

Toutes les informations concernant la SICAV GROUPAMA SELECTION peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de :

Groupama Asset Management
25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris - France
sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

La valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur le site internet : www.groupama-am.com.

Les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur simple demande du porteur auprès de :

Groupama Asset Management
25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris - France

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès de CACEIS Bank dont l'adresse est la suivante :

CACEIS Bank. 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Pour les souscripteurs bénéficiaires d'un dispositif d'épargne salariale toutes les informations sont disponibles auprès du Teneur de Comptes

Groupama Epargne Salariale
4 boulevard Pesaro - 92000 Nanterre
France
www.groupama-es.com

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :

Des informations supplémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par la société de gestion sont disponibles dans le rapport annuel de l'OPCVM et sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com.

Informations sur l'exercice des droits de vote de la société de gestion :

La politique de vote de Groupama Asset Management ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com.

5 REGLES D'INVESTISSEMENT

La SICAV respecte les ratios réglementaires applicables aux OPCVM tels que définis par le Code monétaire et financier.

6 RISQUE GLOBAL

Le risque global de cette SICAV est déterminé au moyen de la méthode de calcul de l'engagement.

7 REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

La SICAV se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

7.1 Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger

Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Cours clôture jour.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Cas des obligations référencées sur des taux monétaires

Celles-ci peuvent faire l'objet d'un forçage de cours lorsque :

- le cours transmis par la source habituelle est incohérent
- il a été constaté une variation anormale du cours sans que des informations sur l'émetteur aient été obtenues.

Dans le premier cas, l'incohérence est avérée lorsqu'au moins deux contreparties communiquent des cours semblables et dont la marge actuarielle s'écarte de plus de 10 % de celle diffusée par la source habituelle.

Le cours retenu sera alors celui de l'établissement qui a vendu le titre à l'OPCVM ou l'émetteur s'il s'agit d'un titre établissement de crédit.

Dans le second cas, le nouveau cours est pris en compte dès lors qu'il a été confirmé par nos contreparties.

Titres non négociés sur un marché réglementé

Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité du gérant de l'OPCVM ou de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations ont été communiquées au Commissaire aux Comptes à l'occasion de ses contrôles.

Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché

Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTF sont valorisés sur la base des cours du jour publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (titres négociables à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
  - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
  - en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée durant la durée de détention du titre.

Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation jour.

Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture jour.

Opérations et cessions temporaires de titres

Acquisitions temporaires de titres

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

Cessions temporaires de titres

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle.

La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

Garanties financières et appels de marges

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)

Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent.

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPCVM a adopté la méthode synthétique de valorisation).

7.2 Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

Méthode des coupons courus.

7.3 Méthode de comptabilisation des frais

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

8 REMUNERATION

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management www.groupama-am.com.

****

STATUTS

SICAV : GROUPAMA SELECTION

Forme juridique : SA
Adresse du siège social : 25 rue de la Ville l'Evêque – 75008 PARIS

TITRE 1 - FORME, OBJET, DENOMINATION, SIEGE SOCIAL, DUREE DE LA SOCIETE

Article 1 - Forme

Il est formé entre les détenteurs d'actions ci-après créées et de celles qui le seront ultérieurement une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) régie notamment par les dispositions du code de commerce relatives aux sociétés anonymes (Livre II - Titre II - Chapitre V), du code monétaire et financier (Livre II - Titre I - Chapitre IV – section I – sous-section I), leurs textes d'application, les textes subséquents et par les présents statuts.

La SICAV comporte plusieurs compartiments. Chaque compartiment donne lieu à l'émission d'une ou plusieurs catégories d'actions représentatives des actifs de la SICAV qui lui sont attribuées

Article 2 - Objet

Cette société a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers et de dépôts.

Article 3 – Dénomination

La Société a pour dénomination : **GROUPAMA SELECTION** « Société d'Investissement à Capital Variable » accompagnée ou non du terme « SICAV ».

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 PARIS.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou dans un département limitrophe, par une simple décision du conseil d'administration, sous réserve de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires et partout ailleurs en vertu d'une décision extraordinaire des actionnaires, sous réserve des dispositions légales en vigueur.

Article 5 – Durée

La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux présents statuts.

TITRE 2 - CAPITAL, VARIATIONS DU CAPITAL, CARACTERISTIQUES DES ACTIONS

Article 6 - Capital social

Le capital initial de la SICAV s'élève à la somme de 300.000 euros **(trois cent mille euros)** divisé en 300 actions entièrement libérées de même catégorie.
Il a été constitué intégralement par versement en numéraire dans le 1er compartiment dénommé GROUPAMA SELCTION MULTISTRATEGIE.

Catégories d'actions :
Les caractéristiques des différentes catégories d'actions et leurs conditions d'accès sont précisées dans le prospectus de la SICAV.
Les différentes catégories d'actions pourront :
- Bénéficier de régimes différents de distribution des revenus (distribution ou capitalisation) ;
- Être libellées en devises différentes ;
- Supporter des frais de gestion différents ;
- Supporter des commissions de souscription et de rachat différentes ;
- Avoir une valeur nominale différente ;
- Etre assorties d'une couverture systématique de risque, partielle ou totale, définie dans le prospectus. Cette couverture est assurée au moyen d'instruments financiers réduisant au minimum l'impact des opérations de couverture sur les autres catégories de parts de l'OPCVM ;
- Etre réservées à un ou plusieurs réseaux de commercialisation

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, peut procéder au regroupement ou à la division des actions.

Les actions pourront être fractionnées, sur décision du Conseil d'Administration en dixièmes, centièmes, millièmes, dix-millièmes dénommées fractions d'action.
Les dispositions des statuts réglant l'émission et le rachat d'actions sont applicables aux fractions d'action dont la valeur sera toujours proportionnelle à celle de l'action qu'elles représentent. Toutes les autres dispositions desstatuts relatives aux actions s'appliquent aux fractions d'action sans qu'il soit nécessaire de le spécifier, sauf lorsqu'il en est disposé autrement.

Article 7 - Variations du capital

Le montant du capital est susceptible de modification, résultant de l'émission par la société de nouvelles actions et de diminutions consécutives au rachat d'actions par la société aux actionnaires qui en font la demande.

Article 8 - Émissions, rachats des actions

Les actions sont émises à tout moment à la demande des actionnaires sur la base de leur valeur liquidative augmentée, le cas échéant, des commissions de souscription.
Les rachats et les souscriptions sont effectués dans les conditions et selon les modalités définies dans le prospectus.
Toute souscription d'actions nouvelles doit, à peine de nullité, être entièrement libérée et les actions émises portent même jouissance que les actions existant le jour de l'émission.
En application de l'article L. 214-7-4 du code monétaire et financier, le rachat par la société de ses actions, comme l'émission d'actions nouvelles, peuvent être suspendus, à titre provisoire, par le Conseil d'Administration, quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des actionnaires le commande.
Lorsque l'actif net du compartiment est inférieur au montant fixé par la réglementation, aucun rachat des actions ne peut être effectué.

Le Conseil d'administration de la SICAV pourra décider de conditions de souscription minimale, selon les modalités prévues dans le prospectus.

Le Conseil d'Administration de la SICAV pourra décider que l'OPCVM cesse d'émettre des actions en application du troisième alinéa de l'article L. 214-7-4 du code monétaire et financier dans les situations objectives entraînant la fermeture des souscriptions telles qu'un nombre maximum de parts ou d'actions émises, un montant maximum d'actif atteint ou l'expiration d'une période de souscription déterminée. Ces situations objectives sont définies dans le prospectus de l'OPCVM.

Article 9 - Calcul de la valeur liquidative

Le calcul de la valeur liquidative de l'action est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées dans le prospectus.
En outre, une valeur liquidative instantanée indicative sera calculée par l'entreprise de marché en cas d'admission à la négociation.

Les apports en nature ne peuvent comporter que les titres, valeurs ou contrats admis à composer l'actif des OPCVM ; ils sont évalués conformément aux règles d'évaluation applicables au calcul de la valeur liquidative.

Article 10 - Forme des actions

Les actions pourront revêtir la forme au porteur ou nominative, au choix des souscripteurs.
En application de l'article L. 211-4 du code monétaire et financier, les titres seront obligatoirement inscrits en comptes, tenus selon le cas par l'émetteur ou un intermédiaire habilité.
Les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :
- Chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur ;
- Chez l'émetteur, et s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.

La société peut demander contre rémunération à sa charge le nom, la nationalité et l'adresse des actionnaires de la SICAV, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux conformément à l'article L.211-5 du code monétaire et financier.

Article 11 - Admission à la négociation sur un marché réglementé

Les actions peuvent faire l'objet d'une admission à la négociation sur un marché réglementé et/ou un système multilatéral de négociation selon la réglementation en vigueur. Dans le cas où, la SICAV dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé a un objectif de gestion fondé sur un indice elle devra avoir

mis en place un dispositif permettant de s’assurer que le cours de son action ne s’écarte pas sensiblement de sa valeur liquidative.

Article 12 - Droits et obligations attachés aux actions

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la fraction du capital qu'elle représente.
Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre, dans quelque main qu'il passe.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque et notamment, en cas d'échange ou de regroupement, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et éventuellement de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

Sur décision du conseil d'administration, la SICAV pourra être transformée en OPCVM nourricier.

Article 13 - Indivisibilité des actions

Tous les détenteurs indivis d'une action ou les ayants droit sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne nommée d'accord entre eux, ou à défaut par le président du tribunal de commerce du lieu du siège social.

Au cas où le fractionnement d'actions a été retenu (article 6) :
Les propriétaires de fractions d'actions peuvent se regrouper. Ils doivent, en ce cas, se faire représenter dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, par une seule et même personne qui exercera, pour chaque groupe, les droits attachés à la propriété d'une action entière.

TITRE 3 - ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA SOCIETE

Article 14– Administration

La société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de dix-huit au plus nommés par l'Assemblée Générale.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était membre du Conseil d'Administration en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité de la personne morale qu'il représente.

Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente. Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier à la SICAV, sans délai, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Article 15 - Durée des fonctions des administrateurs - Renouvellement du conseil

Sous réserve des dispositions du dernier alinéa du présent article, la durée des fonctions des administrateurs est de trois années pour les premiers administrateurs et six années au plus pour les suivants, chaque année s'entendant de l'intervalle entre deux assemblées générales annuelles consécutives.

Si un ou plusieurs sièges d'administrateurs deviennent vacants entre deux assemblées générales, par suite de décès ou de démission, le Conseil d'Administration peut procéder à des nominations à titre provisoire.

L'administrateur nommé par le conseil à titre provisoire en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur. Sa nomination est soumise à ratification de la plus prochaine assemblée générale.

Tout administrateur sortant est rééligible. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

Les fonctions de chaque membre du conseil d'administration prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat, étant entendu que, si l'assemblée n'est pas réunie au cours de cette année, lesdites fonctions du membre intéressé prennent fin le 31 décembre de la même année, le tout sous réserve des exceptions ci-après.

Tout administrateur peut être nommé pour une durée inférieure à six années lorsque cela sera nécessaire pour que le renouvellement du conseil reste aussi régulier que possible et complet dans chaque période de six ans. Il en sera notamment ainsi si le nombre des administrateurs est augmenté ou diminué et que la régularité du renouvellement s'en trouve affectée.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, le ou les membres restants doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en vue de compléter l'effectif du conseil.

En cas de démission ou de décès d'un administrateur et lorsque le nombre des administrateurs restant en fonction est supérieur ou égal au minimum statutaire, le conseil peut, à titre provisoire et pour la durée du mandat restant à courir, pourvoir à son remplacement.

Article 16 - Bureau du conseil

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres, pour la durée qu'il détermine, mais sans que cette durée puisse excéder celle de son mandat d'administrateur, un président qui doit être obligatoirement une personne physique.

Le président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

S'il le juge utile, le Conseil d'Administration nomme également un vice-président et peut aussi choisir un secrétaire, même en dehors de son sein.

En cas de démission ou de décès d'un administrateur et lorsque le nombre des administrateurs restant en fonction est supérieur ou égal au minimum statutaire, le conseil peut, à titre provisoire et pour la durée du mandant restant à courir, pourvoir à son remplacement.
En cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président de séance.

Article 17 - Réunions et délibérations du conseil

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, soit au siège social, soit en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Lorsqu'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le tiers au moins de ses membres peut demander au président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé. Le directeur général peut également demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé. Le président est lié par ces demandes.

Un règlement intérieur peut déterminer conformément aux dispositions légales et règlementaires, les conditions d'organisation des réunions du conseil d'administration qui peuvent intervenir par des moyens de visioconférence à l'exclusion de l'adoption des décisions expressément écartées par le code de commerce.

Les convocations peuvent être faites par tous moyens, même verbalement et sans délais.

La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Chaque administrateur dispose d'une voix. En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Article 18- Procès-verbaux

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Article 19 - Pouvoirs du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.
Le président ou le directeur général de la société est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Un administrateur peut donner, par écrit mandat à un autre administrateur pour le représenter à une séance du conseil d'administration. Chaque administrateur ne peut toutefois disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Le Conseil d'Administration peut instituer tous comités dans les conditions prévues par la loi et conférer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, avec ou sans faculté de délégation, tous mandats spéciaux pour un plusieurs objets déterminés.

Article 20- Direction générale

La direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Le choix entre les deux modalités d'exercice de la direction générale est effectué dans les conditions fixées par les présents statuts par le Conseil d'Administration pour une durée prenant fin à l'expiration des fonctions de président du conseil d'administration en exercice. Les actionnaires et les tiers sont informés de ce choix dans les conditions définies par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La délibération du conseil d'administration relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise par application des règles de droit commun. Le changement d'option retenue par le Conseil d'Administration doit être pris dans les mêmes conditions.

En fonction du choix effectué par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions définies ci-dessus, la direction générale est assurée, soit par le président, soit par un directeur général. Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de président et de directeur général, il procède à la nomination du directeur général et fixe la durée de son mandat.

Lorsque la direction générale de la société est assumée par le président du conseil d'administration, les dispositions qui suivent relatives au directeur général lui sont applicables.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.
Le directeur général peut consentir toutes délégations partielles de ses pouvoirs à toute personne de son choix.

Le directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Sur proposition du directeur général, le Conseil d'Administration peut nommer jusqu'à cinq personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

Les directeurs généraux délégués sont révocables à tout moment par le conseil sur la proposition du directeur général.

En accord avec le directeur général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux directeurs généraux délégués.
Ces pouvoirs peuvent comporter faculté de délégation partielle.

En cas de cessation de fonctions ou d'empêchement du directeur général, ils conservent, sauf décision contraire du conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau directeur général.

Les directeurs généraux délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le directeur général.

La fonction de Directeur Général et de Directeur Général Délégué cessent à l'expiration de l'année au cours de laquelle ils atteignent 65 ans.

Article 21 - Allocations et rémunérations du conseil

En rémunération de leurs fonctions, il peut être attribué aux administrateurs une somme fixe annuelle globale, à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'assemblée générale ordinaire et réparti par le Conseil d'administration entre ses membres.

Les rémunérations du Directeur Général et du ou des Directeurs Généraux Délégués sont déterminées par le Conseil d'administration ; elles peuvent être fixes ou, à la fois, fixes et proportionnelles.

Il peut également être alloué par le Conseil des rémunérations exceptionnelles pour les missions et mandats confiés à des administrateurs ; dans ce cas, ces rémunérations sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Aucune autre rémunération, permanente ou non, ne peut être allouée aux administrateurs sauf s'ils sont liés à la société par un contrat de travail dans les conditions prévues par la loi.

Article 22 – Dépositaire

Le dépositaire est désigné par le conseil d'administration.

Le dépositaire assure les missions qui lui incombent en application des lois et règlements en vigueur ainsi que celles qui lui ont été contractuellement confiées par la SICAV ou la société de gestion. Il doit notamment s'assurer de la régularité des décisions de la société de gestion de portefeuille. Il doit, le cas échéant, prendre toutes mesures conservatoires qu'il juge utiles. En cas de litige avec la société de gestion, il en informe l'Autorité des marchés financiers.

Si la SICAV est un OPCVM nourricier, le dépositaire a conclu une convention d'échange d'information avec le dépositaire de l'OPCVM maître (ou le cas échéant, quand il est également dépositaire de l'OPCVM maître, il a établi un cahier des charges adapté).

Article 23 - Le prospectus

Le Conseil d'Administration, ou la société de gestion lorsque la SICAV a délégué sa gestion, a tous pouvoirs pour y apporter, éventuellement, toutes modifications propres à assurer la bonne gestion de la société, le tout dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires propres aux SICAV.

TITRE 4 - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Article 24 - Nomination - Pouvoirs - Rémunération

Le commissaire aux comptes est désigné pour six exercices par le Conseil d'Administration après accord de l'Autorité des marchés financiers, parmi les personnes habilitées à exercer ces fonctions dans les sociétés commerciales.
Il certifie la régularité et la sincérité des comptes.
Il peut être renouvelé dans ses fonctions.
Le commissaire aux comptes est tenu de signaler dans les meilleurs délais à l'Autorité des marchés financiers tout fait ou toute décision concernant l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières dont il a eu connaissance dans l'exercice de sa mission, de nature :
1° A constituer une violation des dispositions législatives ou réglementaires applicables à cet organisme et susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière, le résultat ou le patrimoine ;
2° A porter atteinte aux conditions ou à la continuité de son exploitation ;
3° A entraîner l'émission de réserves ou le refus de la certification des comptes.
Les évaluations des actifs et la détermination des parités d'échange dans les opérations de transformation, fusion ou scission sont effectuées sous le contrôle du commissaire aux comptes.

Il apprécie tout apport sous sa responsabilité.
Il contrôle la composition de l'actif et les autres éléments avant publication.
Les honoraires du commissaire aux comptes sont fixés d'un commun accord entre celui-ci et le conseil d'administration de la SICAV au vu d'un programme de travail précisant les diligences estimées nécessaires.
Le commissaire aux comptes atteste les situations qui servent de base à la distribution d'acomptes.

Un commissaire aux comptes suppléant peut être désigné dans les mêmes conditions que le commissaire aux comptes titulaire. Il exerce les mêmes pouvoirs et sa rémunération est définie de la même manière que celle du titulaire. Le commissaire aux comptes suppléant est amené à remplacer le titulaire en cas de défaillance de celui-ci. (article L. 823-1 du code de commerce).

Si la SICAV est un OPCVM nourricier, le commissaire aux comptes a donc conclu une convention d'échange d'information avec le commissaire aux comptes de l'OPCVM maître (ou lorsqu'il est également commissaire aux comptes de l'OPCVM maître, il établit un programme de travail adapté).

TITRE 5 - ASSEMBLEES GENERALES

Article 25 - Assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

L'assemblée générale annuelle, qui doit approuver les comptes de la société, est réunie obligatoirement dans les quatre mois de la clôture d'exercice.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription dans les comptes titres nominatifs tenus par la société, soit d'une inscription dans les comptes de titres au porteur, aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation ; le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire deux jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter conformément aux dispositions de l'article L. 225-106 du code du commerce.

Un actionnaire peut également voter par correspondance dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les assemblées sont présidées par le président du Conseil d'administration, ou en son absence, par un vice-président ou par un administrateur délégué à cet effet par le conseil.
À défaut, l'assemblée élit elle-même son président.
Les procès-verbaux d'assemblée sont dressés et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la loi.

TITRE 6 - COMPTES ANNUELS

Article 26 - Exercice social

L'exercice social commence le lendemain du dernier jour de bourse du mois de septembre et se termine le dernier jour de bourse du même mois l'année suivante.

Toutefois, par exception, le premier exercice comprendra toutes les opérations effectuées depuis la date de création jusqu'au dernier jour de bourse du mois de mars 2020.

Article 27- Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables

Le Conseil d'Administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrérages primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous les autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la SICAV, (et/ou le cas échéant de chaque compartiment), majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion, de la charge des emprunts et des dotations éventuelles aux amortissements.

Pour chaque catégorie d'actions, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut opter pour l'une des formules suivantes :
- la capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- la distribution pure : les sommes sont intégralement distribuées, aux arrondis près ;
- pour les catégories d'actions qui prévoient la faculté de capitaliser ou/et de distribuer, le Conseil d'Administration décide chaque année de l'affectation des résultats.

La SICAV a opté pour la capitalisation pure : les sommes capitalisables précitées sont ajustées par le jeu des comptes de régularisation en fonction du nombre d'actions existant le jour de la capitalisation des revenus.

Les modalités précises seront renvoyées au prospectus.

TITRE 7 - PROROGATION - DISSOLUTION – LIQUIDATION

Article 28 - Prorogation ou dissolution anticipée

Le Conseil d'Administration peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée extraordinaire la prorogation ou la dissolution anticipée ou la liquidation de la SICAV.
L'émission d'actions nouvelles et le rachat par la SICAV d'actions aux actionnaires qui en font la demande cessent le jour de la publication de l'avis de convocation de l'assemblée générale à laquelle sont proposées la dissolution anticipée et la liquidation de la société, ou à l'expiration de la durée de la société.

Article 29 – Liquidation

Les modalités de liquidation sont établies selon les dispositions de l'article L.214-12 du code monétaire et financier.

A l'expiration du terme fixé par les statuts ou en cas de résolution décidant une dissolution anticipée, l'Assemblée Générale règle, sur la proposition du Conseil d'Administration, le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs. Le liquidateur représente la société. Il est habilité à payer les créanciers et répartir le solde disponible. Sa nomination met fin aux pouvoirs des administrateurs mais non à ceux du commissaire aux comptes.

Le liquidateur peut, en vertu d'une délibération de l'Assemble Générale Extraordinaire, faire l'apport à une autre société de tout ou partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou décider la cession à une société ou à toute autre personne de ses biens, droits et obligations.

Le produit net de la liquidation, après le règlement du passif, est réparti en espèces, ou en titres, entre les actionnaires.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation les mêmes attributions que durant le cours de la société ; elle a, notamment, le pouvoir d'approuver les comptes de la liquidation et de donner quitus au liquidateur.

Les mêmes principes s'appliquent en cas de liquidation d'un ou plusieurs compartiments ; la fonction de liquidateur est alors assumée par le Président du Conseil d'Administration de la SICAV.

TITRE 8 - CONTESTATIONS

Article 30 - Compétence - Élection de domicile

Toutes contestations qui peuvent s'élever pendant le cours de la société ou de sa liquidation, soit entre les actionnaires et la société, soit entre les actionnaires eux-mêmes au sujet des affaires sociales, sont jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

Mise à jour par l'Assemblée Générale du 29 juillet 2022